

ACCUEILLI À SON ARRIVÉE
À ALGER PAR AZOUZ NASRI
**Le Président
biélorusse
en visite
officielle
en Algérie** P 4



ATTAF À LA CLÔTURE DES TRAVAUX DU PROCESSUS D'ORAN

Solutions africaines aux problèmes africains

LIRE EN PAGE 3

VIANDES ROUGES

Coup de pouce pour la filière

L'État veut booster la filière des viandes rouges à l'approche du Ramadhan en misant sur la disponibilité au prix compétitif de l'aliment pour bétail (3900 DA le quintal pour l'orge).

LIRE EN PAGE 5



Ph : DR

LA DÉCLARATION D'ALGER
« JUSTICE ET MÉMOIRE »

**Ce qui est
attendu des
pays africains**

P 4

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ
RAMADHAN

**La date limite
pour le dépôt
des demandes
lundi prochain**

P 2

COUPE ARABE DES NATIONS

**Les Verts
en quête
d'un deuxième
sacre**

P 11

HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA,
CET APRÈS-MIDI À 16H00

**12 chevaux
arabes de classe
modeste**

P 21

L'ÉDITO

À l'approche de la fin de l'année, toutes les institutions et organismes du pays accélèrent, de façon remarquable, le processus de numérisation de leurs activités. Cette semaine a été riche en annonces d'avancement du processus numérique, notamment de l'administration publique de notre pays. La dernière et non des moindres, est venue de la DGSN (police nationale) qui a mis en place le dispositif qui permet aux citoyens d'effectuer la déclaration de perte en ligne. À partir de chez eux. Fini les déplacements dans les commissariats. Fini la paperasse. Une avancée qui vient s'ajouter au processus global, très riche en créations et innovations réalisées déjà. C'est en 2023 que la mise en place du Haut-commissariat à la numérisation a eu lieu, qui est en quelque sorte le « chef d'orchestre » de ce chantier d'envergure. De toutes les institutions nationales, le ministère des Finances a pris une bonne longueur d'avance en matière de numérisation « destinée à faciliter le devoir fiscal » comme il le souligne. Mais pas que; puisque les services externalisés comme les Douanes et le Domaine national sont éga-

Le « clic » révolutionnaire

lement concernés et sont avancés dans la tâche. D'autres applications sont rendues possibles grâce à la numérisation. Comme la mise en place, lundi dernier, de la « plateforme numérique destinée au signalement de la corruption... dans le secteur », par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. À signaler aussi la convention signée, dimanche dernier, entre le ministère de la Poste et des Télécommunications et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), qui permettra « d'accompagner le ministère dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence, de

prévention et de lutte contre la corruption ». En effet, la digitalisation permet, non seulement, de faciliter la vie aux citoyens mais est, également, un puissant moyen de lutte contre la corruption. C'est elle qui a rendu possible la vente en ligne avec ses livraisons à domicile. Elle a sa place dans l'Industrie et les Travaux publics : notamment dans la gestion des stocks et l'avancement des chantiers ainsi que dans le processus de production. Notons également que la numérisation permet la télémédecine et la consultation médicale à distance. La liste des progrès qui deviennent possibles grâce à la numérisation s'étend à l'infini. Le passage au numérique est si important qu'il figurera dans l'histoire de l'humanité et celle de notre pays. Il y aura un avant et un après. Contrairement aux craintes des uns et la désinformation des autres, la numérisation est créatrice d'emplois. Des emplois où la communication, l'archivage, les recherches et les croisements d'informations seront instantanés avec l'étape de l'interconnexion des Institutions qui s'ouvre maintenant. Cette accélération est directement liée à l'échéance fixée par le Président Tebboune, à la fin de cette année. Avec une petite marge, tout de même pour les retardataires ? Il faut l'espérer, sinon...

Zouhir Mebarki

DES EXPERTS EN ÉCONOMIE RÉAGISSENT À LA DÉCISION D'AUGMENTER LE SNMG :

« Une étape importante pour renforcer le pouvoir d'achat »

Des experts économiques et des universitaires ont affirmé que la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, annoncée dimanche et portant sur l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG), de 20 000 DA à 24 000 DA à partir de janvier 2026, constitue une étape « importante » pour renforcer le pouvoir d'achat du citoyen et soutenir la cohésion sociale.



Ph: DR

Cette décision « reflète une forte volonté politique de protéger le pouvoir d'achat des citoyens », a indiqué, l'économiste, Nour-Eddine Laiachi, ajoutant que l'augmentation du salaire minimum « contribuera à dynamiser le marché intérieur et à renforcer la demande en biens et services ». Le même expert a souligné que cette mesure « s'inscrit dans le cadre des réformes sociales et économiques engagées par l'État ces dernières années ». Pour sa part, le chef du département des sciences commerciales au sein de la même faculté, Talal Abbassi, a indiqué que « la revalorisation du salaire minimum aura des retombées positives sur la performance des petites et moyennes entreprises, en stimulant l'esprit d'initiative, en améliorant le climat de travail et en renforçant la production nationale, afin de

limiter d'éventuels effets inflationnistes ». Cette nouvelle décision « s'inscrit dans une vision globale visant à améliorer la productivité, à assurer une répartition plus équitable des richesses et à renforcer le processus de réformes que connaît l'économie nationale », selon le même universitaire.

L'UGTA ÉVOQUE DES MESURES « POSITIVES, RESPONSABLES ET COURAGEUSES »

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), par la voix de son secrétaire général, Amar Takdjout, a salué également la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative à l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) et des pensions et allocations de retraite. Takdjout a

mis en avant les engagements du Président de la République tenus envers les travailleurs et les citoyens, à travers sa décision d'augmenter le SNMG de 20.000 DA à 24 000 DA, à partir de janvier 2026, et de soumettre des propositions concernant l'augmentation des pensions et allocations de retraite. Ces mesures, prises dimanche par le Président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres, « sont positives, responsables et courageuses », car elles reflètent « la concrétisation des engagements du Président de la République envers les travailleurs et les citoyens », a relevé Takdjout qui a rappelé que cette question a toujours été revendiquée par la centrale syndicale à plusieurs occasions. Pour le SG de l'UGTA, ces décisions contri-

buent également à « renforcer le front intérieur, consolider la confiance des travailleurs et des citoyens, et partant répondre aux sceptiques », rappelant que ces mesures « positives » s'ajoutent à la série de décisions similaires prises il y a des années par le président de la République, « en vue de répondre aux différentes revendications des travailleurs, selon les capacités du pays, à l'image de la prolongation du congé de maternité ». Concernant la revalorisation des pensions et allocations de retraite, Takdjout a exprimé son souhait de voir les propositions y afférentes comportées, elles aussi, « des mesures positives » et des « augmentations significatives » au profit de cette catégorie.

Ania N.

L. Z.

HIDAOUI EN APPELLE À LA GÉNÉROSITÉ DES INDUSTRIELS

Des fonds pour les jeunes porteurs de projets

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a appelé, depuis Batna, les industriels et les économistes à « créer des fonds spéciaux pour soutenir les projets innovants et les start-up de jeunes ». S'exprimant lors de l'ouverture d'un séminaire national à l'Université de Batna-1, sur le thème « Renforcement des perspectives de coopération entre les universités et le monde industriel - vers des applications scientifiques », M. Hidaoui a précisé que « ces fonds seraient dédiés à de nombreuses activités et initiatives, ainsi qu'à des projets initiés par des jeunes ». Le ministre a souligné, dans ce contexte, que « le soutien aux projets émergents, dans tous les pays du monde qui ont adopté ce système, est assuré par les entreprises constituant le tissu industriel public et privé ». M. Hidaoui a insisté, à cette occasion, sur « l'importance de cette rencontre organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse, pour servir d'espace de dialogue et de réflexion stratégique entre les jeunes universitaires, les industriels et les acteurs économiques afin d'encourager des partenariats scientifiques et économiques aptes à soutenir les start-up et les idées innovantes, et déboucher sur des solutions concrètes au service de l'économie natio-

nale ». ce dernier a également évoqué « les efforts déployés par l'État algérien dans ce domaine pour créer un environnement national qui puisse encadrer la soif d'innover des jeunes et investir dans leurs capacités créatives afin qu'ils contribuent à la construction d'une économie nationale forte, à même de générer davantage d'emplois, tout en instaurant une nouvelle culture dans le milieu universitaire, fondée sur le soutien à l'innovation et l'économie de la connaissance, et en apportant tout le soutien nécessaire aux espaces qui permettent aux jeunes d'être plus innovants et productifs dans différents domaines de la connaissance ». dans le cadre de sa visite à la wilaya, le ministre, accompagné du wali de Batna, Riadh Benahmed, a visité l'exposition qui s'est tenue en marge du séminaire, comprenant de nombreux stands d'étudiants porteurs de projets innovants et de start-up de Batna et d'autres wilayas, notamment de l'est du pays. Il a reçu des explications détaillées autour de ces projets (qu'ils aient reçu un soutien ou qui souhaitent un accompagnement et un financement), et écouté longuement les préoccupations des jeunes exposants. Cet événement scientifique, auquel ont participé des étudiants porteurs de projets innovants, des indus-

triels, des représentants de certaines entreprises et secteurs liés au thème du colloque, ainsi que des responsables d'incubateurs de certaines universités, a été marqué par plusieurs interventions qui ont mis en lumière « les efforts déployés pour établir des liens entre les projets innovants des diplômés universitaires, les start-up et l'environnement économique, notamment le secteur industriel ». Des communications ont notamment été consacrées aux « grandes orientations des politiques nationales de recherche au service de l'environnement industriel », aux « programmes de partenariat entre les centres de recherche, les universités et les entreprises économiques », au « rôle des entreprises économiques dans l'investissement et le soutien aux porteurs de projets » et au « renforcement de l'environnement entrepreneurial ». Selon les organisateurs, « la rencontre visait à présenter des expériences réussies et à établir un lien entre la recherche scientifique et l'économie nationale, ainsi qu'à proposer de nouveaux mécanismes pour commercialiser les résultats de la recherche scientifique et permettre aux jeunes chercheurs-étudiants de transformer leurs idées en entreprises », a-t-on ajouté.

L. Zeggane

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ RAMADHAN

La date limite pour le dépôt des demandes fixée à lundi prochain

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé que le 8 décembre courant constitue la date limite pour le dépôt des demandes de bénéfice de l'allocation de solidarité pour le mois de Ramadhan. À ce titre, plusieurs communes, à travers le territoire national, ont invité les citoyens concernés et remplissant les conditions requises à se rapprocher des bureaux de l'action sociale pour déposer leurs dossiers avant l'expiration du délai fixé. Aucun dossier ne sera accepté après cette date. Les bénéficiaires déjà inscrits au titre de l'allocation de solidarité 2025 doivent également renouveler leurs demandes. Les personnes souhaitant bénéficier de cette subvention et remplissant les conditions doivent procéder directement à l'inscription selon l'une des deux formules, à savoir : Via la plateforme numérique du ministère de l'Intérieur, accessible à l'adresse suivante : (service disponible uniquement pour les détenteurs d'une carte nationale d'identité biométrique), <https://prestations.interieur.gov.dz/solidariteramadhan>, ou bien en se présentant au niveau des services de la commune de résidence, et en remplissant le formulaire de demande de la prime, téléchargeable sur le site officiel du ministère de l'Intérieur. À noter que les demandeurs doivent veiller à compléter toutes les informations exigées dans le formulaire, en fournissant des données exactes et vérifiables. Il est rappelé que « cette prime est destinée aux familles démunies, répondant aux conditions fixées à l'article 06 du décret exécutif n° 25-06 du 22 février 2025 portant création d'une allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadhan ». Ces conditions stipulent notamment que le couple (époux et épouse) doit être sans revenu, ou dont le revenu mensuel net cumulé ne doit pas dépasser le SNMG fixé à 20 000 DA, et que les enquêtes sociales et de terrain doivent confirmer la situation sociale précaire du chef de famille.

DÉCIDÉ PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Un quota exceptionnel accordé à 2000 livrets pour accomplir le Hadj 2026

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'accorder un quota exceptionnel de 2 000 livrets de hadj au profit des citoyens âgés de 70 ans et plus, qui se sont inscrits à dix reprises au tirage au sort sans jamais être retenus. Cette mesure humanitaire vise à offrir à cette catégorie de citoyens une chance supplémentaire d'accomplir les rites du pèlerinage. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé que le tirage au sort exceptionnel dédié à ces bénéficiaires se tiendra le samedi 6 décembre 2025, au niveau des sièges des wilayas ou dans tout autre lieu jugé approprié par les autorités locales. Les intéressés, ou leurs représentants, sont invités à y assister. Le ministère a précisé que ce tirage spécial est strictement réservé aux citoyens répondant aux deux conditions cumulatives : être âgé d'au moins 70 ans, avoir participé dix fois aux inscriptions précédentes sans être retenu. Toute personne ne remplissant pas simultanément ces deux critères ne sera pas prise en compte.

A. N.

ATTAF A LA CLOTURE DES TRAVAUX DU PROCESSUS D'ORAN

Solutions africaines aux problèmes africains

Dans son allocution prononcée à l'occasion de la clôture du 12ème séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique "Processus d'Oran", le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf a rappelé que « le principe des solutions africaines aux problèmes africains s'impose aujourd'hui, non seulement comme une ambition légitime, mais aussi comme un choix stratégique qui permettra de protéger notre continent des risques liés aux polarités internationales actuelles, qui ne produisent que la reproduction des crises, sous des formes plus lourdes, plus aiguës et plus dangereuses.

Ph : OR



L'ALGÉRIE CONSIDÈRE CE DYNAMISME COMME UNE SOURCE DE FIERTÉ ET DE MOTIVATION

Abordant la participation à cette édition, il a souligné la 1ère participation remarquable de représentants des pays élus au Conseil de sécurité des Nations unies en dehors du continent africain, à savoir : le Royaume de Bahreïn, la République de Colombie et la République de Lettonie. « Je leur adresse mes plus sincères félicitations pour leur élection et leur souhaite plein succès dans l'accomplissement de leurs missions et contributions en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Il a dans ce sens affirmé qu'une « telle participation de grande qualité et poids, réunissant à la fois la stature des participants et le nombre élevé de délégations présentes, constitue une preuve éloquente de l'écho et de l'intérêt croissant que suscite désormais le Processus d'Oran tant au niveau continental qu'international. L'Algérie considère ce dynamisme renouvelé et croissant comme une source de fierté et de motivation, alors qu'elle mène cette démarche continentale visant à unifier la voix de l'Afrique et à renforcer son influence et son écho au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et dans tous les forums internationaux multilatéraux ». Abordant l'ordre du jour des travaux, il a mis en relief l'importance particulière que revêt cette édition qui a permis de mettre en lumière les principaux défis politiques et sécuritaires auxquels le continent africain est confronté à ce jour. « Des défis préoccupants, qui exigent que nous tirions la sonnette d'alarme et réveillons en nous le sens du devoir continental et l'esprit de responsabilité collective. Ces défis se manifestent actuelle-

ment par une série de grands risques qui s'entrelacent et forment une triade qui domine le paysage sécuritaire de tout le continent. Il s'agit de la triade constituée des changements anticonstitutionnels de gouvernements, du fléau du terrorisme et du phénomène des interférences extérieures. Les changements anticonstitutionnels de gouvernements sont malheureusement devenus une scène familière en Afrique, au point que notre organisation continentale a récemment été contrainte de suspendre l'adhésion de deux pays dans un délai de seulement quarante-deux jours. Le fléau du terrorisme a pris de l'ampleur, jusqu'à s'imposer comme la principale menace dans la région du Sahel, où il a pris le contrôle de vastes étendues de territoire et s'est érigé en autorité de facto. Les interférences extérieures ont éclipsé de nombreux foyers de tensions, de crises et de conflits en Afrique, au point que les clés de la résolution des conflits se trouvent souvent entre les mains d'acteurs étrangers, et non des parties locales, propriétaires de la terre, du pays, de la souveraineté et de la décision. Face à cette situation de crise, nous soulignons les conclusions des débats de cette session, notamment l'impératif de repositionner l'Union africaine comme un acteur central dans la prévention des crises et la résolution des conflits », a-t-il indiqué.

« L'UNITÉ RENDRA DIFFICILE POUR L'AFRIQUE ET LES PEUPLES AFRICAINS D'ÊTRE IGNORÉS »

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf a rappelé dans son allocution l'impératif

de voir le Conseil africain améliorer sa performance en matière de gestion des questions de paix et de sécurité dans le continent, insistant dans ce cadre sur la concertation en affirmant, « les trois membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies ont également la responsabilité de suivre cette performance et de garantir que ses résultats et ses effets se répercutent au niveau international. Notre expérience, ainsi que celle de nos frères africains au Conseil de sécurité, a pleinement confirmé l'importance de renforcer le lien intégrateur et existentiel entre notre organisation continentale et ses représentants au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Ces expériences ont démontré, et continuent de démontrer, que la différence réside dans un choix unique : celui de l'unité. L'unité du Conseil de paix et de sécurité africain crée l'unité du groupe des membres africains au Conseil de sécurité des Nations unies. L'unité du groupe africain au sein du Conseil de sécurité des Nations unies lui confère du poids, de la crédibilité, de la force et de la stabilité face aux divergences, aux polarités et aux divisions. L'unité du groupe africain au Conseil de sécurité des Nations unies lui donne une voix forte, un discours décisif et une influence marquante chaque fois que des questions de paix et de sécurité en Afrique sont en jeu ». Il insistera dans le même contexte sur la nécessité de maintenir l'unité du front africain et l'unité de la voix africaine, « qui a constitué, en soi, l'un des objectifs majeurs de notre engagement lors de l'adhésion de l'Algérie au Conseil de sécurité.

Je tiens à saluer nos frères de la République de Mozambique, la République de Somalie et de la République de Sierra Leone qui ont partagé avec nous ce noble objectif. Je salue également la République de Guyane, qui a renforcé la portée de la voix africaine et a élargi son écho au sein du Conseil de sécurité en y apportant la voix de la région des Caraïbes, en tant que sixième région de l'Afrique. Parce que ce principe d'unité africaine résume en lui-même l'essence de l'expérience algérienne au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, je voudrais conclure mon discours en rappelant les paroles de notre défunt leader africain, Julius Nyerere, qui disait : "L'unité ne nous rendra peut-être pas riches, mais elle rendra difficile pour l'Afrique et les peuples africains d'être ignorés", a-t-il souligné.

Synthèse Slimane B.

COOPÉRATION BILATÉRALE ET QUESTIONS AFRICAINES Mme Mansouri s'entretient avec le vice-ministre égyptien des AE

La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, a reçu, hier à Alger, le vice-ministre des Affaires étrangères de la République arabe d'Égypte, Abou Bakr Hefny, en marge de sa participation au 12e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus d'Oran), a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a été l'occasion de "réaffirmer la solidarité des liens historiques unissant les deux pays et peuples frères et de passer en revue le rythme soutenu de la coopération bilatérale dans divers domaines, ainsi que d'échanger les vues sur nombre de questions africaines d'intérêt commun et de mettre l'accent sur la nécessité de poursuivre la coordination et la concertation concernant les crises dans le continent africain", précise le communiqué.

R. N.

DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE Le président de la Commission de l'UA salue « le modèle algérien »

Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a salué les progrès réalisés par l'Algérie dans les domaines économique et social, ce qui fait d'elle un « modèle » sur le continent africain. Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, M. Mahmoud Ali Youssouf a déclaré : « C'est un honneur pour moi d'avoir été reçu par le président de la République, je l'ai écouté longuement. Il jouit d'une grande expérience et d'une vision clairvoyante quant à la manière de développer l'Algérie sur les plans économique et social, ce qui peut constituer un modèle en Afrique ». « J'ai écouté le président de la République concernant le point de vue de l'Algérie au sujet des crises qui frappent le continent africain, notamment dans les pays du Sahel », a-t-il ajouté, relevant avoir « tiré profit, lors de cette rencontre, de la vision du président de la République quant à la manière de résoudre ces crises ». Il a également affirmé que la Commission œuvre à « introduire des réformes au sein du système de travail de l'UA pour améliorer la performance de ses organes, tels que le Mécanisme de coopération policière de l'Union africaine (AFRI-POL), dont le siège se trouve à Alger, afin d'en faire des précurseurs dans la recherche de solutions africaines aux crises africaines ». À la fin de sa déclaration, le responsable africain a mis en avant l'importance de sa visite en Algérie et les résultats qui en découlent, notant que la Commission « poursuivra sa coopération avec l'Algérie au service des intérêts du continent africain et de ses causes ».

Sarah O.

COOPÉRATION BILATÉRALE

Attaf reçoit son homologue botswanais

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier à Alger, son homologue botswanais, Phenyio Butale, en marge du 12e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus d'Oran), indique un communiqué du ministère. À cette occasion, "les deux ministres ont passé en revue l'état et les perspectives des relations fraternelles et de coopération unissant les deux pays, et sont convenus de la nécessité d'œuvrer à la mise en place des cadres juridiques et des structures institutionnelles chargées de renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines prioritaires pour les deux parties", précise le communiqué.

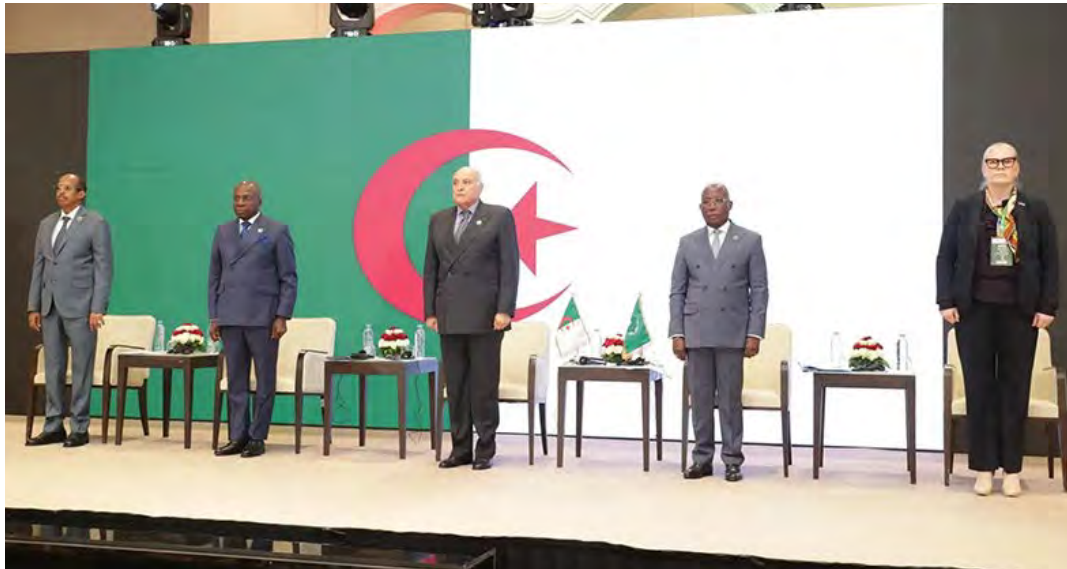
R. N.

LA DÉCLARATION D'ALGER JUSTICE ET MÉMOIRE

Ce qui est attendu des pays africains

Les recommandations contenues dans la Déclaration d'Alger, issue de la conférence internationale sur les Crimes coloniaux en Afrique (30 novembre-1er décembre 2025, CIC, à Alger, indiquent parfaitement l'ampleur des efforts exigés des pays africains pour rétablir la justice, tout en accomplissant un devoir de mémoire à l'égard des victimes du colonialisme.

PH : DG



Ce document qui sera soumis, pour examen et adoption, au Sommet de l'Union africaine de février 2026, s'adresse, au préalable, aux anciennes puissances coloniales appelées à "assumer pleinement leurs responsabilités historiques à travers la reconnaissance publique et explicite des injustices commises". Mais le plus gros à faire est attendu des pays africains, comme "la création d'archives numériques panafricaines, la redéfinition des curricula éducatifs et la mise en place de mémoriaux, musées et journées de commémoration", ainsi que « l'expansion des initiatives de commémoration continentales et nationales, y compris les musées, les monuments, les lieux de mémoire, les journées commémoratives et les réformes éducatives ». Dans le même esprit, il faudra intégrer dans les systèmes éducatifs africains l'histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale. Les universités et académies africaines sont encouragées à travailler sur les programmes basés sur la mémoire, la vérité, la justice historiques et le droit aux réparations, en s'appuyant sur une plateforme continentale dédiée aux chercheurs et étudiants africains en histoire du colonialisme. Le droit des peuples africains à la "restitution inconditionnelle des ressources culturelles, y compris les artefacts, les manuscrits, les

archives, les objets sacrés et les restes ancestraux, pris pendant la domination coloniale", est réaffirmé. La Déclaration d'Alger recommande également la mise en place de Commissions nationales de vérité et réparations au sein des États membres de l'Union africaine (UA) et la mise en place et le renforcement de mécanismes juridiques, aux niveaux national, régional, continental et international. Il s'agit « de promouvoir la codification de la criminalisation de la colonisation dans le droit international à travers la documentation, l'accès et la restitution intégrale des archives, et de garantir la responsabilisation juridique et morale pour les crimes coloniaux et leurs conséquences durables ». Les États membres de l'UA, les Communautés économiques régionales (CER), les mécanismes régionaux (MR) et les institutions universitaires sont exhortés à « élaborer des lois modèles, des projets de

conventions et des analyses jurisprudentielles favorisant la reconnaissance, la criminalisation et l'engagement de poursuites pour les crimes coloniaux ». La Déclaration d'Alger encourage, dans cette optique, "la création d'un Comité panafricain de la Mémoire et de la Vérité historique, qui sera mandaté pour harmoniser les approches historiques, superviser la collecte des archives, coordonner les centres de recherche africains, et produire des analyses et recommandations pour le continent". Concernant l'impact écologique et climatique du colonialisme, la Déclaration d'Alger recommande « l'établissement d'une plateforme africaine de justice environnementale, chargée de recenser les zones affectées, d'évaluer les préjudices, d'accompagner les États concernés et de formuler des recommandations continentales pour la réhabilitation et les compensations", et appelle

les anciennes puissances coloniales à assumer leur responsabilité morale et politique, et à apporter un soutien financier, technologique et institutionnel aux efforts d'adaptation et d'atténuation du continent. L'impact économique du colonialisme est traité par la Déclaration d'Alger qui souligne l'importance d'engager un audit continental à ce propos. Le but, entre autres, est d'obtenir « des compensations pour les richesses pillées, l'annulation de la dette et un financement équitable du développement », à partir d'une stratégie de réparation fondée sur la justice. Dans le même sens, la refonte de l'architecture financière internationale devra permettre aux pays africains « de définir librement leurs politiques de développement, d'accéder à des financements à des coûts justes et de participer pleinement aux décisions structurant l'économie mondiale".

M'hamed Rebah

ACCUEILLI À SON ARRIVÉE À ALGER PAR AZOUZ NASRI

Le Président biélorusse en visite officielle en Algérie

Le président de la République de Biélorussie, Alexandre Loukachenko, est arrivé, hier après-midi à Alger pour une visite officielle en Algérie. Le président Loukachenko a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri. Le président Loukachenko a, par ailleurs, reçu, à la résidence d'État de Zeralda à Alger, le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, et le Premier ministre, Sifi Ghrieb, qui lui ont rendu, chacun de son côté, une visite de courtoisie.

R. N.

SANTÉ

La mission médicale chinoise en Algérie honorée

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène, a présidé une cérémonie en l'honneur de la délégation médicale chinoise, au terme de sa mission en Algérie, à l'occasion de laquelle il a mis en avant les relations unissant les deux pays, notamment dans le domaine de la santé. Lors de cette cérémonie à laquelle a assisté l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, le ministre a mis en avant « la profondeur des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays, en particulier dans le domaine de la santé », rappelant « l'envoi de la première mission

médicale chinoise en Algérie au lendemain de l'indépendance ». À cette occasion, le ministre a salué « le rôle des membres de la délégation médicale chinoise qui ont entrepris le travail dès leur arrivée avec leurs collègues algériens afin d'offrir les meilleurs services de soins possibles aux citoyens ». M. Ait Messaoudène a également souligné « le travail accompli par la mission et son soutien aux capacités des équipes médicales algériennes », a même, a-t-il dit, de « renforcer la coopération algéro-chinoise qui constitue un modèle de solidarité internationale ». Pour sa part, le chef de la délégation médicale

chinoise a salué « le soutien reçu de la part du ministère de la Santé, ce qui a contribué à créer un excellent environnement de travail ». De son côté, l'ambassadeur de Chine en Algérie a affirmé que « la coopération entre les deux pays est un exemple vivant de leur amitié traditionnelle et coopération mutuelle », rappelant « la reconnaissance par son pays du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) après sa création en 1958 et le soutien de l'Algérie à la Chine pour le recouvrement de son siège légitime aux Nations unies en 1971 ».

L. Zeggane

AFRIPOL

Les travaux de la 6^e Réunion des chefs des Bureaux nationaux de liaison débutent à Alger

Les travaux de la 6^e Réunion des chefs des Bureaux nationaux de liaison (BNL) du Mécanisme de coopération policière de l'Union africaine (AFRIPOL) ont débuté hier à Alger. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Directeur exécutif d'AFRIPOL, Jalel Chelba, a souligné l'importance de cette rencontre qui se tient au moment où ce mécanisme se dirige vers "une transformation institutionnelle majeure suite à l'accord de tous les pays membres, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire, en novembre 2024, pour la mise en œuvre de réformes structurelles et l'amendement des statuts d'AFRIPOL, en vue de transformer ce mécanisme en une instance à part entière, en renforçant ses capacités et sa contribution effective à l'architecture sécuritaire de l'Afrique". Évoquant la tenue, la semaine prochaine à Addis-Abeba, de la 17^e session du Comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité (CTSDSS) de l'UA, il a indiqué que celle-ci "permettra d'examiner ces réformes structurelles et l'amendement des statuts d'AFRIPOL, et d'obtenir l'approbation finale des instances décisionnelles de l'UA". À cette occasion, M. Chelba a adressé ses remerciements au Gouvernement et au peuple algériens, ainsi qu'à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), pour leur soutien permanent à AFRIPOL. De son côté, le chef de la Division formation et renforcement des capacités d'AFRIPOL, Mohamed Benaided, a indiqué que cette rencontre, prévue jusqu'à jeudi, regroupe les chefs des BNL d'AFRIPOL, des délégués des instances de l'UA et des organisations policières internationales, ainsi que des représentants des pays partenaires en tant qu'observateurs, précisant qu'elle vise à renforcer la coopération policière entre les pays membres à travers l'actualisation des outils et des cadres stratégiques d'AFRIPOL. Pour sa part, la représentante de la DGSN, l'inspectrice de police Fouzia Dafi, a affirmé que "l'Algérie, conformément à ses engagements envers cette organisation pionnière, poursuit son soutien illimité et son accompagnement permanent en vue de développer et de renforcer la disponibilité d'AFRIPOL". Et d'ajouter que cette réunion donnera un "nouvel élan" pour la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action d'AFRIPOL, qui a abouti à "des résultats tangibles, notamment en matière de renforcement des capacités, de développement du système de liaison et de consolidation de la coopération policière".

APS

NOUVELLES MESURES AU PROFIT DES ÉLEVEURS

Coup de pouce pour la filière des viandes rouges

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé une série de nouvelles mesures visant à soutenir la filière de l'élevage de bétail et à réduire les coûts de production des viandes rouges.



Ces mesures prévoient la mise à disposition de l'orge tout au long de l'année au niveau des Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) réparties sur l'ensemble du territoire national, avec une commercialisation au prix compétitif fixé à 3900 DA le quintal, afin de «mettre un terme à la spéculation illicite ayant entraîné une hausse importante et injustifiée des prix, atteignant dans certains cas plus de 5000 DA/quintal», précise un communiqué du ministère. Il a également

décidé de maintenir le prix subventionné de l'orge (destiné uniquement aux femelles reproductrices) à 2500 DA le quintal à travers toutes les CCLS, et ce, pour «préserver le cheptel national, et soutenir les éleveurs à étendre leurs troupeaux et à améliorer la qualité de la production animale», ajoute la même source.

Par ailleurs, de nouvelles mesures seront adoptées par l'Office national des aliments de bétail (ONAB) pour fournir, au niveau de ses unités de production, un aliment à base de son, de maïs et de

soja, à des prix «compétitifs» de 3150 DA le quintal pour les ovins et de 3300 DA/quintal pour l'engraissement des bovins, permettant ainsi aux éleveurs d'accéder à des aliments équilibrés et de qualité garantie. Dans le même contexte, de nouvelles mesures réglementaires ont été prises concernant le son, en assurant sa disponibilité au prix de 1800 DA le quintal au profit de tous les éleveurs auprès des minoteries, afin d'assurer la stabilité du marché et l'approvisionnement de ce produit essentiel à la compo-

sition des aliments pour bétail, relève la même source. La mise en œuvre de ces mesures «fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation continue par les services du ministère afin d'en assurer l'efficacité et la réalisation des objectifs fixés». Le ministère a réaffirmé son engagement à poursuivre le travail en collaboration avec tous les acteurs du secteur pour renforcer la sécurité alimentaire nationale et valoriser les ressources animales nationales. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle stratégie visant à soutenir et à développer la filière de l'élevage et à renforcer la production des viandes rouges, notamment après la rencontre nationale qui a regroupé le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avec les représentants de la filière des viandes rouges et les éleveurs, ainsi que la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), et qui a conclu à la nécessité de réguler les prix des aliments pour bétail et d'en assurer la disponibilité continue afin de préserver cette filière stratégique.

Sarah O.

TRAITEMENT DU MINÉRAI DE FER

Vers le développement de techniques locales à Gara Djebilet

La Société nationale du fer et de l'acier (FERAAL), filiale du groupe Sonarem, a signé une convention-cadre avec le Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI), visant à développer des techniques locales de traitement du minerai de fer de Gara Djebilet et à moderniser les systèmes de production selon les normes internationales, a indiqué, hier, un communiqué du groupe public. La convention a été signée en marge des travaux du 1er Atelier scientifique national sur les techniques de traitement du minerai de fer de Gara Djebilet, qui ont débuté lundi à Annaba. Cette nouvelle collaboration tend à développer des techniques locales pour le traitement du minerai de fer de Gara Djebilet et à moderniser les systèmes de production afin de répondre aux normes internationales, permettant ainsi de doter l'industrie nationale de ressources technologiques avancées et de renforcer sa compétitivité, précise le communiqué. Dans son allocution, à cette occasion, le représentant du Directeur général de Sonarem, Fethi Filali, a précisé que la mine de Gara Djebilet "dépasse la dimension économique classique" car "il s'agit d'une ressource stratégique contribuant à la construction d'une industrie nationale du fer avancée", insistant sur la nécessité de renforcer la complémentarité entre les capacités de la recherche scientifique et les exigences de l'industrie pour réaliser un progrès qualitatif dans les techniques de traitement du minerai de Gara Djebilet. L'atelier a connu la participation de représentants des secteurs de l'Enseignement supérieur et de l'Industrie, d'experts, de chercheurs et des représentants d'entreprises industrielles et minières. Les intervenants ont présenté un exposé sur le projet de développement et de valorisation du minerai de fer de Gara Djebilet, soulignant son rôle dans le renforcement de la position industrielle et économique de l'Algérie, à travers l'innovation, l'efficacité et l'investissement dans des technologies avancées renforçant sa compétitivité à l'international. Les travaux de l'atelier se poursuivent mardi avec des interventions techniques et des discussions scientifiques visant à approfondir la recherche et à élargir les perspectives de collaboration entre les secteurs scientifique et industriel, conclut le communiqué de Sonarem.

R. E.

GESTION DES PORTS

La numérisation avance à grands pas

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a fait savoir sur sa page officielle Facebook qu'une importante réunion de coordination a été organisée lundi entre l'Autorité portuaire d'Annaba et la société Algerian Port Community System (APCS), une plateforme numérique algérienne pour la logistique portuaire. Selon la même source, cette réunion était consacrée à l'évaluation des progrès des projets de transformation numérique en cours, notamment le programme (El-Marsa); un portail automatisé intelligent et le système (Rasad). À cette occasion, il a été question d'examiner les réalisations, dans ce domaine ainsi que l'identification des problèmes et les défis. Il a été également question de l'élaboration d'un plan de travail pour les étapes suivantes, notamment en ce qui concerne la plateforme (Rasad), conçue pour surveiller et enregistrer tous les incidents, événements et perturbations liés à l'activité portuaire dans le cadre d'une approche numérique globale.

Ania N.

AADL 3

Plus de 13 000 projets de logements déjà lancés dans quatre wilayas

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) poursuit la mise en œuvre du programme «AADL 3», avec une dynamique soutenue sur le terrain. Depuis qu'a été donnée, par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, l'impulsion initiale du premier projet à Constantine, le nombre total de logements déjà localisés et engagés a atteint 13 050 unités. Hier, le directeur général de l'AADL, Ryad Kemdani, accompagné du wali de Médéa, Djilali Doumi, a procédé à la pose de la première pierre d'un nouveau projet

comprenant 1 400 logements en formule location-vente. Il s'agit de la quatrième étape d'une opération d'envergure visant à concrétiser progressivement le programme «AADL 3» à travers le pays.

Les 13 050 logements déjà localisés se répartissent entre 8.050 unités au pôle urbain Sissaoui à Constantine, 1 600 unités au pôle urbain El-Bekrate à Ouargla, 2 000 unités au pôle urbain Ouled Khaled à Saïda et 1 400 unités dans la wilaya de Médéa. Cette progression entre dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed

Tarek Belaribi, qui a instruit d'accélérer la localisation et le lancement des projets programmés. À ce jour, l'AADL poursuit ainsi le processus de localisation de 46 000 logements prévus dans la formule location-vente du programme «AADL 3», répartis sur l'ensemble des wilayas du pays. Cette nouvelle étape confirme la cadence soutenue du programme et réaffirme l'engagement des pouvoirs publics à répondre à la demande nationale en logement tout en assurant une répartition équilibrée des projets sur le territoire.

S. O.

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT BAKIR TAHER À PARTIR DE LONDRES

«L'Algérie est un partenaire minier fiable»

La secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer a souligné que l'Algérie est un partenaire fiable grâce à ses ressources minérales diversifiées, aux réformes juridiques et réglementaires en cours et à sa capacité à contribuer efficacement à la sécurisation des approvisionnements mondiaux en minéraux stratégiques nécessaires aux technologies modernes et à l'économie bas carbone. Dans un exposé exhaustif sur

la feuille de route nationale pour le développement du secteur minier, qu'elle a présenté lors de sa participation à l'événement minier mondial «Resourcing Tomorrow», organisé du 1er au 4 décembre à Londres, M. Tafer a mis l'accent sur le développement de l'exploitation des minéraux rares, la promotion de la transformation locale et le renforcement de la recherche géologique, ainsi que sur les projets structurants visant à augmenter la valeur ajoutée et à développer les industries

liées aux ressources minérales. Elle a également réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à approfondir la coopération internationale dans le secteur minier et à encourager les partenariats fondés sur le transfert technologique, la formation et l'investissement responsable, dans le cadre de la nouvelle loi minière qui constitue un levier essentiel pour la gouvernance moderne et l'amélioration du climat de l'investissement dans ce secteur vital.

Il est à rappeler que l'événement

central de la semaine minière de Londres, «Resourcing Tomorrow» rassemble plus de 2.000 participants parmi les principaux acteurs des secteurs minier, énergétique, de l'investissement et de la technologie, pour discuter des défis mondiaux liés aux ressources, développer des partenariats stratégiques et proposer des solutions pratiques garantissant la sécurisation des minéraux et ressources soutenant l'avenir des énergies propres et l'économie mondiale.

S. O.

GHAZA ET CISJORDANIE OCCUPÉE

2025, l'année la plus meurtrière depuis 1967

Douze organisations israéliennes de défense des droits humains ont publié, hier mardi, un rapport accablant affirmant que Tel-Aviv a doublé sans aucune limite ses opérations de meurtre, de destruction et de déplacement forcé dans Ghaza et en Cisjordanie occupée au cours de l'année 2025.



Ph : DR

Elles décrivent une année «la plus létale et la plus dévastatrice» pour les Palestiniens depuis 1967. Le rapport émane de structures reconnues : « Bimkom – Planners for Planning Rights », « HaMoked », l'Association pour les droits civils en Israël (ACRI), « Yesh Din », « Médecins pour les droits humains – Israël », « Briser le silence », « Torat Tsedek », la «Public Committee Against Torture», «Maslak », « Ir Amim », « Emek Shaveh » ainsi que « Fighters for Peace ». Toutes soulignent que les violences, autrefois considérées exceptionnelles, sont devenues une routine quotidienne.

ENTREPRISE TOTALE DE DESTRUCTION

S'agissant de Ghaza, le rapport rappelle que les années 2023 et 2024 avaient déjà été marquées par de graves violations liées à l'offensive israélienne. Mais l'année 2025 a franchi «un seuil encore plus

sombre», avec un quasi-doublement du nombre de morts et une extension du déplacement forcé à presque toute la population. Selon les données réunies, plus de 36 000 Palestiniens avaient été tués à Ghaza en mai 2024. Ce chiffre a atteint 67 173 morts en octobre 2025, dont plus de 20 000 enfants et environ 10 000 femmes, ainsi qu'au moins 10 000 personnes sont encore sous les décombres. Le nombre de blessés dépasse 170 000. Le déplacement forcé a suivi la même trajectoire. Un million de Palestiniens avaient été déracinés en 2024 ; ils sont 1,9 million en 2025, soit près de 90 % de la population du territoire, souvent déplacés à plusieurs reprises alors que des quartiers entiers, ainsi que les infrastructures d'eau, d'électricité, d'agriculture et les hôpitaux, ont été détruits.

LA FAMINE TUE EN MASSE

L'un des volets les plus alarmants du rapport concerne la

politique israélienne de famine. Ce qui était, en 2024, une «crise de faim sans précédent» s'est transformé, en 2025, en mortalité de masse. En juillet 2025, 13 000 enfants souffraient de malnutrition aiguë. En août, l'ONU a officiellement déclaré un état de famine totale à Ghaza. En octobre, 461 personnes étaient mortes de faim, dont 157 enfants. Depuis mai 2024, l'armée israélienne contrôle hermétiquement la partie palestinienne du passage de Rafah, n'autorisant qu'une quantité dérisoire d'aide à entrer, bien en-deçà des besoins vitaux. Une nouvelle tragédie quotidienne est apparue en 2025 : les «martyrs de l'aide humanitaire». Aucun cas n'avait été enregistré en 2024. En 2025, ils sont 2 306 morts et 16 929 blessés dans les abords des centres de distribution alimentaire, victimes d'une combinaison de chaos, de tirs à balles réelles et de frappes ciblées. Pour les organisations, ces centres se sont

transformés en véritables «pièges mortels» où des Palestiniens sont visés alors qu'ils font la queue pour obtenir de la nourriture. Le rapport note également une multiplication des témoignages faisant état de l'usage systématique de Palestiniens — y compris des enfants et des personnes âgées — comme boucliers humains par l'armée israélienne en 2025, alors qu'en 2024 ces cas demeuraient sporadiques.

UN CESSEZ-LE-FEU VIDÉ DE SON SENS

Malgré l'accord de cessez-le-feu, conclu entre la résistance palestinienne et Israël, Tel-Aviv a continué de cibler des Palestiniens en dehors des zones de retrait, multipliant les violations et les tirs mortels. L'accord, pourtant censé mettre fin à l'offensive débutée le 8 octobre 2023, n'a pas empêché la poursuite des attaques, ni la mort de centaines de civils supplémentaires. Selon le ministère de la Santé de Ghaza, le nombre total de victimes de la guerre d'extermination atteint désormais 70 112 martyrs et 170 986 blessés depuis octobre 2023. Rien que depuis le cessez-le-feu du 11 octobre dernier, 356 Palestiniens ont été tués et 909 blessés par les tirs sionistes. La défense civile de Ghaza a signalé mardi, 5 nouveaux blessés, dont deux femmes et deux enfants, victimes de tirs israéliens contre des habitations du quartier at-Tuffah, à l'est de la ville, hors des zones d'occupation. Les secours ont aussi évacué des dizaines de familles encerclées par les chars et les drones.

M. Seghilani

POURSUITE DES ATTAQUES SIONISTES La crise humanitaire s'aggrave à Ghaza

Un Palestinien a été martyrisé par les tirs d'un drone de l'entité sioniste à l'est du quartier d'Al-Zeitoun, dans le sud-est de Ghaza, alors que les frappes aériennes et les bombardements se poursuivent à Rafah et Khan Younès, aggravant une crise humanitaire déjà dramatique. Le ministère de la Santé de Ghaza a lancé un avertissement urgent concernant le risque imminent de fermeture des hôpitaux en raison d'une pénurie de carburant, qu'il qualifie de « crise artificielle » imposée par l'entité sioniste. Cette situation compromet la réalisation des opérations chirurgicales et le fonctionnement des appareils médicaux pour les patients et les enfants. « Les hôpitaux sont menacés de paralysie totale si l'approvisionnement en carburant continue d'être bloqué », a déclaré le ministère, en signalant également que les fortes pluies ont provoqué l'inondation de nombreuses tentes, aggravant encore les conditions de vie des populations. Selon les correspondants sur place, le Palestinien a été tué par un drone de type « quadcopter » dans une attaque ciblée sur un quartier résidentiel, poursuivant une série de frappes directes de l'entité sioniste contre les zones civiles. Parallèlement, des bombardements d'artillerie ont touché l'est de Rafah, tandis que trois frappes aériennes ont été menées par les forces sionistes sur des secteurs à l'est de Khan Younès, causant de nouveaux dégâts dans les quartiers orientaux de la ville. Dans le sud du territoire, les raids des avions de guerre se sont également poursuivis à l'est de Rafah. Le bombardement s'est étendu au centre du secteur, ciblant les zones orientales du camp de réfugiés d'al-Maghazi. Cette escalade s'inscrit dans un contexte de violations continues du cessez-le-feu par l'entité sioniste, qui poursuit ses attaques sur l'ensemble du territoire de Ghaza, mettant en danger les civils et aggravant une crise humanitaire déjà critique.

M.S.

POUR ENTRAVE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Plainte à Paris contre l'entité sioniste

L'onde de choc provoquée par la mort de la photojournaliste palestinienne Mariam Dagga, tuée lors d'une frappe de l'entité sioniste sur l'hôpital Nasser à Khan Younès, continue d'alimenter une colère largement partagée dans les milieux journalistiques. Son appareil photo couvert de sang, brandi par un collègue sous les ruines de l'hôpital le 25 août dernier, est devenu un symbole glaçant : celui du prix payé par les reporters couvrant la guerre contre Ghaza. Mardi 2 décembre, le Syndicat national des journalistes (SNJ) et la Fédération internationale des journalistes (FIJ) ont annoncé avoir déposé une plainte à Paris pour « entrave à la liberté d'exercer le journalisme » contre les autorités de l'entité sioniste. Les deux organisations reprochent à ces dernières d'avoir empêché les journalistes français d'accéder aux territoires palestiniens et de couvrir librement la guerre à Ghaza. Selon elles, ces faits pourraient relever de « crimes de guerre » et relèvent donc de la compétence du Parquet national antiterroriste (PNAT), dès lors que des citoyens français ont été visés. Selon le dossier de plus d'une centaine de pages transmis au parquet et rendu public par Franceinfo, il s'agit de la première plainte de cette nature présen-

tée en France, fondée spécifiquement sur le délit d'entrave à la liberté d'informer dans un contexte international. Les plaignants décrivent un système organisé visant à empêcher les reporters d'exercer leur métier, au mépris du droit international humanitaire. L'avocate Louise El Yafi, coautrice de la plainte, évoque une « entrave concertée, parfois violente » qui vise à empêcher les journalistes français de travailler en Palestine. Sa consœur Inès Davau insiste, elle, sur « l'insécurité croissante visant les reporters français en Cisjordanie », qu'elle estime également constitutive de crimes de guerre.

LES JOURNALISTES SOUS LA MENACE PERMANENTE

La plainte déposée à Paris ne provient pas seulement d'organisations professionnelles. Un journaliste français travaillant pour plusieurs rédactions francophones, et ayant souhaité conserver l'anonymat, a lui aussi saisi la justice. Il accuse des colons israéliens de l'avoir agressé alors qu'il couvrait des événements en Cisjordanie occupée. Reporters sans frontières (RSF) a recensé plus de 210 journalistes tués depuis le début de l'offensive militaire de l'entité sioniste contre Ghaza, un bilan sans précédent dans l'histoire

contemporaine du journalisme. Depuis les premières semaines de la guerre, les autorités israéliennes ont interdit aux journalistes étrangers d'entrer de manière indépendante dans l'enclave palestinienne, ne laissant passer qu'un nombre infime de reporters strictement encadrés par leurs forces armées.

UNE SÉRIE DE PROCÉDURES POUR CRIMES DE GUERRE

La plainte du SNJ et de la FIJ s'ajoute à plusieurs procédures déjà ouvertes en France concernant la guerre contre Ghaza. Certaines visent des soldats franco-israéliens appartenant à une unité d'élite de l'armée israélienne, d'autres mettent en cause l'entreprise française d'armement Eurolinks ou encore des Franco-Israéliens soupçonnés de complicité dans le crime de colonisation. Dans une autre affaire, le PNAT a demandé à un juge d'instruction d'ouvrir une enquête pour « crimes de guerre » après la mort de deux enfants français dans un bombardement israélien sur Ghaza en octobre 2023. Ces procédures dessinent les contours d'un contentieux judiciaire croissant entre citoyens ou institutions françaises et les autorités de l'entité sioniste, dans un

contexte où les violations du droit international documentées par les ONG se multiplient.

LE COMBAT POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Pour les organisations plaignantes, la démarche judiciaire va bien au-delà du cas des journalistes français. Elle vise à faire reconnaître que les restrictions imposées à la presse dans le contexte de la guerre à Ghaza constituent une stratégie délibérée pour empêcher que la réalité du conflit ne soit documentée. Dans un paysage médiatique où l'information provenant de l'enclave assiégée dépend essentiellement des journalistes palestiniens – eux-mêmes ciblés, tués, blessés ou menacés –, l'enjeu dépasse la profession : il concerne le droit des sociétés à comprendre la réalité d'une guerre marquée par des accusations répétées de crimes internationaux. L'appareil photo ensanglanté de Mariam Dagga, au milieu des ruines de l'hôpital Nasser, raconte tout cela d'un seul regard. Les plaintes déposées à Paris tenteront désormais de traduire ce témoignage silencieux en actes juridiques.

M.S.

MALGRE LES TENSIONS AVEC WASHINGTON

L'Afrique du Sud pleinement impliquée dans le G20

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a déclaré dimanche que son pays resterait pleinement impliqué dans les activités du G20, malgré les tensions récentes avec les Etats-Unis, qui accueilleront les réunions du G20 l'année prochaine.



R. I.

Le président a fait cette déclaration dans un discours à la nation après que l'Afrique du Sud a présidé le sommet des dirigeants du G20 il y a une semaine, boycotté par Washington. Le président des Etats-Unis Donald Trump a indiqué en début de semaine que l'Afrique du Sud ne serait pas invitée aux réunions du G20 l'année prochaine en raison des tensions dans les relations bilatérales. "Nous devons préciser que

l'Afrique du Sud est l'un des membres fondateurs du G20 et qu'elle est donc membre du G20 en son nom propre et de plein droit. Nous continuerons à participer en tant que membre à part entière, actif et constructif du G20", a rappelé M. Ramaphosa. Le président sud-africain a estimé que l'absence des Etats-Unis au som-

met des dirigeants de cette année était due à des informations erronées et l'a qualifiée de "regrettable". M. Trump avait pour sa part invoqué des allégations de "génocide des Blancs" dans ce pays d'Afrique pour justifier le boycott du sommet. "Il s'agit là d'une désinformation flagrante à propos de notre pays. Il est d'autant

plus regrettable que les raisons invoquées par les Etats-Unis pour justifier leur non-participation reposent sur des allégations infondées et mensongères selon lesquelles l'Afrique du Sud commettrait un génocide contre les Afrikaners et confisquerait les terres des Blancs", a répondu M. Ramaphosa. Le chef de l'Etat sud-africain a confirmé que l'Afrique du Sud a transféré la présidence du G20 aux Etats-Unis en début de semaine et qu'elle accorde une grande importance à ses relations avec Washington tout en demeurant attachée au dialogue. Les Etats-Unis devraient officiellement assumer la présidence tournante du G20 le 1er décembre. Le prochain sommet du G20 doit se tenir à Miami en 2026. Donald Trump a d'ores et déjà affirmé que l'Afrique du Sud ne serait pas invitée. En sus, les Etats-Unis effacent toute référence à l'Afrique du Sud sur le site du G20, en pleine brouille avec Pretoria.

R. I.

SENEGAL

Une cellule de crise activée après l'incident d'un pétrolier près de Dakar

Le Port autonome de Dakar a annoncé dimanche qu'un pétrolier nommé "Mersin" avait subi une avarie technique au large de la capitale sénégalaise. Les autorités sénégalaises ont activé une cellule de crise et mis en œuvre plusieurs mesures d'urgence afin d'éviter tout risque environnemental. Selon un communiqué, dans la nuit du 27 au 28 novembre, les autorités ont été informées

d'une entrée d'eau dans la salle des machines, signalée par l'équipage du navire. A la suite de l'alerte, elles ont immédiatement activé une cellule de crise coordonnée par l'Autorité chargée de la sécurité maritime, en collaboration avec la Marine nationale, l'Agence nationale des affaires maritimes et le Port autonome de Dakar. Le Port autonome de Dakar a dépêché sans délai des remorqueurs et des équipes de secours spécialisées. L'ensemble de l'équipage du "Mersin" a pu être évacué sain et sauf, et aucune victime n'est à déplorer. La Marine nationale a envoyé un navire sur zone pour évaluer l'état du pétrolier et appuyer les opérations. D'après le communiqué, les autorités ont fait du colmatage des voies d'eau, de l'étude d'un transfert sécurisé du car-

burant et du déploiement d'un barrage antipollution autour du navire les priorités immédiates afin de prévenir tout éventuel écoulement d'hydrocarbures. Abdou Diouf, responsable de la communication du ministère sénégalais de l'Energie, du Pétrole et des Mines, a indiqué à Xinhua qu'aucune nouvelle information n'était disponible pour l'instant concernant l'évolution de l'incident. Dans un communiqué publié le 1er décembre, la société turque Besiktas Shipping, responsable de la gestion technique du pétrolier, a indiqué que le bâtiment avait mouillé au large de Dakar à 23h45 (heure locale) le 27 novembre lorsqu'une série de quatre explosions externes avait provoqué une entrée d'eau.

R. I.

GUINEE-BISSAU

Le président de la transition nomme les membres du nouveau gouvernement

Le président de la transition de la Guinée-Bissau, Horta Inta-A, a nommé samedi les membres du nouveau gouvernement. Selon un communiqué publié par le Bureau de la communication et des relations publiques de la présidence, le nouveau gouvernement comprend 23 ministères et cinq secrétariats d'Etat.

Les nominations clés incluent Joao Bernardo Vieira au poste de ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Communautés, Mamasaliu Embalo au poste de ministre de l'Inté-

rieur et de l'Ordre public, ainsi que l'ancien ministre des Affaires étrangères Carlos Pinto Pereira au poste de ministre de la Justice et des Droits humains. Tous les membres du nouveau gouvernement seraient liés au camp électoral de l'ancien président Umaro Sissoco Embalo, et quatre d'entre eux avaient déjà servi dans le précédent gouvernement. Auparavant, M. Inta-A avait nommé Tomas Djassi chef d'état-major général des forces armées et Ildio Vieira Té Premier ministre et ministre des Finances. La Guinée-Bissau a organisé des élections présidentiel-

le et législatives le 23 novembre, auxquelles Umaro Sissoco Embalo s'est présenté pour un nouveau mandat. Les résultats devaient initialement être annoncés le jeudi 27 novembre.

L'armée a déclaré mercredi avoir pris "le contrôle total" du pouvoir d'Etat afin de faire face à des "tentatives de certains acteurs politiques de saper la stabilité nationale", entraînant la destitution de M. Embalo. M. Inta-A, alors officier supérieur des forces armées, a prêté serment jeudi pour un mandat de transition d'un an.

R. I.

BENIN

La CENA valide les candidatures de 5 partis pour les législatives de 2026

La Commission électorale nationale autonome (CENA), chargée de l'organisation des scrutins au Bénin, a validé lundi les dossiers de candidatures de cinq partis politiques pour les élections législatives prévues le 11 janvier 2026. Selon la CENA, les partis retenus sont les Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE), le Bloc Républicain (BR), l'Union Progressiste pour le Renouveau (UP le Renouveau), Les Démocrates (LD) et le Mouvement des Elites engagées pour l'Emancipation du Bénin (Moele-Bénin). Dans un communiqué publié le même jour à Cotonou, l'institution précise qu'un examen approfondi des dossiers a été mené après la phase de vérification de conformité. "Aucune irrégularité de fond n'a été relevée dans les dossiers soumis par ces cinq partis", indique le texte. Les 109 députés de la 9e législature, dont le mandat arrive à terme, ont siégé durant trois ans au lieu de quatre, afin de permettre l'organisation des élections générales en 2026.

R. I.

RD CONGO

La fin de la 16^e épidémie d'Ebola déclarée

La République démocratique du Congo (RDC) a déclaré lundi la fin de l'épidémie d'Ebola qui avait touché la province du Kasai (centre). L'annonce a été faite par le ministre congolais de la Santé, Roger Kamba, lors d'une cérémonie organisée dans la capitale, Kinshasa. La cérémonie s'est déroulée en présence de la Première ministre, Judith Suminwa Tuluka, ainsi que de représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Depuis la déclaration de l'épidémie le 4 septembre, un total de 64 cas ont été signalés, dont 53 confirmés et 11 probables, y compris 43 décès, dans la zone de santé de Bulape, au Kasai. Aucun nouveau cas n'a été rapporté depuis le 25 septembre, selon un précédent rapport de l'OMS.

R. I.

CAMEROUN

Deux gendarmes tués par un engin explosif improvisé dans le Nord-Ouest

Deux gendarmes ont trouvé la mort dimanche à Bamenda, capitale régionale du Nord-Ouest du Cameroun, après que leur véhicule est tombé sur un engin explosif improvisé placé sur la route, ont annoncé des sources militaires. Les victimes revenaient d'une mission lorsque l'incident s'est produit. Selon une source sécuritaire, les combattants séparatistes connus pour être actifs dans la région étaient responsables de l'attaque. L'armée camerounaise a renforcé la sécurité dans la région en déployant des troupes supplémentaires afin d'assurer le bon déroulement du vote lors des élections régionales du pays, qui ont commencé dimanche matin. Le Cameroun connaît depuis 2017 un conflit armé séparatiste dans ses régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les séparatistes cherchant à créer une nouvelle nation.

R.

CAP-VERT

Objectif : éliminer le VIH/SIDA d'ici 2030

Le Cap-Vert est sur la bonne voie pour éliminer le VIH/SIDA d'ici 2030, conformément au plan mis en œuvre, a déclaré dimanche à Praia la secrétaire exécutive du Comité de coordination et de lutte contre le VIH/SIDA, Celina Ferreira. "C'est possible, car nous sommes sur le point d'atteindre 95% de personnes présentant une charge virale indétectable. Aujourd'hui, grâce à des médicaments puissants qui éliminent le virus de l'organisme, nous y parviendrons", a indiqué Mme Ferreira dans une déclaration à la presse à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le VIH/SIDA. Tout en soulignant l'importance de l'utilisation généralisée du préservatif et d'autres mesures de prévention, elle a rappelé que le premier traitement antirétroviral a été introduit au Cap-Vert en 2004, marquant ainsi une étape historique et transformant l'infection par le VIH en une maladie chronique. La prévention, le dépistage et le traitement antirétroviral du VIH/sida sont effectifs dans tous les centres de santé des neuf îles habitées du Cap-Vert, sans oublier "le contrôle de la charge virale indétectable", c'est-à-dire le maintien des patients sous traitement, et "la lutte contre la stigmatisation dans le but d'atteindre zéro discrimination", a-t-elle indiqué.

R. I.

TIARET. PRÉVENTION DU SIDA

Campagne de sensibilisation pour ancrer une éducation sanitaire saine

Une caravane de sensibilisation visant à ancrer l'éducation sanitaire pour la prévention du sida et la bonne prise en charge des personnes atteintes de cette maladie a été lancée, lundi dans la wilaya de Tiaret, avec la participation de plusieurs secteurs.

Supervisant le lancement de cette action, la directrice de la Culture et des Arts, Bachir Mama, initiatrice de l'événement, a souligné que « le rôle de cette caravane est de renforcer les moyens de prévention de cette maladie, sachant que la littérature, le théâtre et les arts sous toutes leurs formes sont tout aussi importants que les moyens médicaux pour dissiper la peur, combattre la stigmatisation qui touche les patients et renforcer la culture de prévention et de solidarité au sein de la société ». Elle a indiqué que les activités de la caravane se poursuivront tout au long du mois de décembre. Les encadreurs visiteront plusieurs institutions et organismes pertinents des secteurs participants, tels que le tourisme, l'artisanat et les métiers, l'action sociale et la solidarité, les services universitaires, ainsi que la culture et les arts. De son côté, le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité, Ramzi Tiouri, a affirmé que cette initiative contribuerait à renforcer la culture de sensibilisation et de prévention auprès des différentes catégories de la société, en particu-



lier les groupes pris en charge par le secteur, comme les personnes âgées, les enfants assistés et les mineurs délinquants. Il a ajouté que ces bénéficiaires profiteront d'analyses médicales régulières afin de les protéger des maladies transmissibles. Lors de la manifestation, la cheffe du service du centre de dépistage volontaire du sida, Amina Belabbes, a présenté un exposé sur la manière d'accueillir les personnes souhaitant effectuer les tests de dépistage, soulignant l'importance d'assurer la confidentialité et une prise en charge médicale adéquate. Elle a également appelé à élargir les campagnes de sensibilisation face à l'augmentation

annuelle du nombre de cas enregistrés. La directrice des œuvres universitaires a annoncé l'organisation d'une campagne de sensibilisation de deux semaines dans sept résidences universitaires du chef-lieu de la wilaya, encadrée par des imams, des médecins et des spécialistes des différents secteurs participants. Cette campagne vise à fournir aux étudiants et aux travailleurs des connaissances scientifiques correctes sur la maladie, ses modes de transmission et les moyens de vivre avec, permettant ainsi aux personnes atteintes de mener une vie normale, selon les explications du médecin coordinateur, Abdelhalim Malek Benabed.

OUARGLA. ÉDUCATION

De nouvelles structures pour améliorer les conditions de scolarisation

Plusieurs structures éducatives, tous paliers confondus, sont en cours de réalisation à travers la wilaya d'Ouargla, dans le cadre des efforts visant à résoudre le problème de la surtaxe des classes et à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, at-on appris lundi de la direction locale des équipements publics (DEP). Ces projets concernent 14 écoles primaires, 13 collèges d'enseignement moyen (CEM), quatre lycées, ainsi que 74

classes d'extension, inscrites dans le cadre du programme sectoriel du développement et du budget de wilaya, a précisé la même source. Parmi ces chantiers, cinq écoles primaires et cinq CEM, dont les travaux ont enregistré un taux d'avancement appréciable, devraient être reçus avant la fin 2025, alors que la réception de neuf écoles primaires et de huit CEM est prévue pour septembre prochain. Concernant le cycle secondaire, le secteur de l'éducation

sera également renforcé dès la rentrée 2026-2027 par un nouveau lycée de 1.000 places pédagogiques en cours de réalisation dans la commune de Sidi-Khouiled, ainsi qu'une structure similaire dans le quartier Bamendil (chef-lieu de wilaya). Par ailleurs, un projet de réalisation d'un lycée de 1.000 places a été lancé en octobre dernier au niveau du pôle urbain de Hay Ennasr (commune d'Ouargla). De plus, les procédures administratives relatives à un projet

d'un autre lycée dans le quartier Sidi Boughoufala, au sein de la même collectivité locale, ont été engagées. Au total, six nouveaux groupements scolaires, un CEM, un lycée, 16 classes d'extension et trois cantines scolaires, ont déjà été reçus et mis en service au titre de l'actuelle scolaire année, at-on rappelé. La wilaya d'Ouargla compte 281 établissements éducatifs, dont 185 écoles primaires, 67 CEM et 29 lycées, selon les données de la direction locale de l'éducation.

TAMANRASSET. RENCONTRE

La finance islamique, un levier de développement local

La finance islamique est devenue un des leviers du développement, conforté par une législation nationale visant à atteindre les objectifs en ce sens, ont indiqué lundi les participants à une conférence à l'université de Tamanrasset, sous l'égide du Haut conseil islamique (HCI). Les intervenants ont constaté que les transactions de la finance islamique s'opèrent, depuis leur adoption en Algérie, de façon régulière au niveau des guichets ouverts à cet effet dans les institutions bancaires.

Le président du HCI, Mabrouk Zed El-Kheir, a affirmé que l'approche de la finance islamique sert les intérêts des particuliers, à travers des opérations garantissant la facilité d'accès aux services bancaires, financiers et à l'investissement. Le HCI a

assumé un rôle important dans l'approbation de la finance islamique, utilisant de Fetwas (jurisprudence) adoptées par des Oulémas et des chercheurs, en plus des décisions émises par les instances législatives et différentes recherches, a soutenu M. Zed-El-Kheir, ajoutant que ce type de rencontres contribue à vulgariser moins de véritables concepts, tenant compte des orientations de la Charia (loi islamique) dans les transactions financières, en adéquation avec les modes de développement économique.

Pour sa part, Dr Kamel Bouzidi, membre du HCI, a indiqué que les guichets destinés à la finance islamique, au niveau des institutions bancaires, traduisent la volonté des hautes instances du pays de mettre en place une formule

financière sollicitée par une majorité d'Algériens, en conformité avec la législation en vigueur de l'Etat.

Le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a fait savoir, de son côté, que les guichets de la finance islamique ont enregistré, depuis leur ouverture en juin 2024, un large engouement des clients, donnant lieu à l'ouverture de 1.270 comptes. En marge de la rencontre, il a été procédé à la signature d'un accord-cadre entre l'université de Tamanrasset et le HCI portant sur le renforcement de la coopération bilatérale et l'échange de connaissances et d'expériences dans la recherche scientifique.

Le président du HCI doit animer ce soir une conférence religieuse à la vieille mosquée de Tamanrasset.

MÉDÉA. CONCOURS DE LA MEILLEURE CÉLÉBRATION DE YENNAYER

La troisième édition bientôt organisée

La direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Médéa organise prochainement la troisième édition du concours de la meilleure célébration de Yennayer (2026/2976) entre les communes, at-on informé, lundi, auprès de cette structure. Un appel à participation a été lancé, dans ce sens, en direction des associations culturelles et de promotion du patrimoine local pour prendre part à ce concours, a fait savoir la directrice locale de la Culture et des Arts, Salima Gaoua. Le concours de la meilleure célébration du nouvel an amazigh (12 janvier) vise à mettre en exergue la diversité et la richesse du patrimoine immatériel local et à perpétuer cette tradition ancestrale, at-elle expliqué. Chaque commune participante aura l'opportunité de présenter la meilleure formule de célébration de cet événement également désignée sous l'appellation d'El-Aam dans certaines régions de l'ancien Titteri, que ce soit sur le plan culinaire, réglementaire ou en matière de pratiques sociales et des traditions qui distinguent la commune en question, a indiqué Mme Gaoua.

DJELFA. SANTÉ

Plus de 215 millions DA pour la réalisation et l'équipement d'une polyclinique à Benhar

La wilaya de Djelfa a affecté une enveloppe de plus de 215 millions DA pour la réalisation et l'équipement d'une polyclinique dans la commune de Benhar, dans le nord de la wilaya, at-on avisé lundi auprès de la Direction des équipements publics. Ce projet, dont le wali Djahid Mous a donné le coup d'envoi des travaux à la fin de la semaine écoulée, sera réalisé dans un délai de "pas plus de 12 mois". La réalisation de cette structure, qui englobera plusieurs services médicaux, s'inscrit dans le cadre des projets de développement visant l'extension du parc des infrastructures du secteur de la santé et le rapprochement de ses prestations des citoyens.

TÉBESSA. RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT

Vers la plantation de plus de 1,3 million d'arbustes

La Conservation des forêts de la wilaya de Tébéssa a programmé la plantation de 1.329.400 arbustes de diverses variétés dans le cadre du programme de réhabilitation du barrage vert qui traverse neuf communes de cette wilaya, a révélé lundi la conservatrice locale des forêts, Asma Bechinina. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que dans le cadre de la troisième tranche de ce programme national visant la préservation de l'équilibre écologique, il a été procédé depuis le 25 octobre passé au lancement de la plantation de ce nombre important d'arbres sur une superficie globale de 910 hectares qui se poursuivra jusqu'à la fin de mars prochain. Elle a également précisé qu'il sera ainsi procédé à la mise en terre, entre autres, d'oliviers, de pistaches, de pins d'Alep, de cyprès, de figues de Barbarie et de l'atriplex halimus.

BOUIRA. DÉVELOPPEMENT

D'importants projets en cours de réalisation à M'Chedallah, Ath Mansour et Chorfa

Une importante série de projets de développement pertinents de différents secteurs, est en cours de réalisation dans les communes de M'Chedallah, Chorfa, et Ath Mansour (Est de Bouira), qui ont fait lundi, l'objet d'une inspection des autorités locales.

Il s'agit de projets d'un hôpital, d'un groupe administratif, d'un terrain de sport, et d'habitats, à M'Chedallah, d'un complexe sportif, d'un réservoir d'eau, d'aménagement de routes et de logements, à Chorfa, et d'une stèle commémorative à Ath Mansour. Au cours de sa visite dans la commune de M'Chedallah, le wali Mme Houria Aggoune, s'est enquis de l'évolution du chantier de réalisation du nouvel hôpital de 120 lits implanté au lieu-dit Bouaklane, à l'entrée ouest de la ville de M'Chedallah.

Lancé en juin 2014, ce projet d'envergure a connu plusieurs arrêts de travaux en raison de contraintes techniques et financières, ce qui a poussé les autorités locales de la wilaya à résilier le contrat avec la première entreprise réalisatrice pour désigner une autre. Sur le site du projet, le wali a exhorté les responsables en charge des travaux, à accélérer la cadence afin que le projet puisse être livré en mois d'avril 2026. Selon la fiche technique présentée aux autorités locales de la wilaya, le taux d'avancement des travaux de ce projet a dépassé les 70%. Edifié sur une superficie de deux hec-



PH: D. B.

tares, le futur établissement hospitalier comprendra notamment un bloc opératoire, un service d'imagerie médicale et un laboratoire d'analyses, pour un coût global évalué à 3,1 milliards de dinars. Toujours dans la commune de M'Chedallah, Mme Aggoune a inspecté un projet de réalisation d'un bloc administratif dont les travaux sont en cours en plein centre-ville.

La cheffe de l'exécutif a par la suite procédé à l'inauguration d'un terrain de sport de proximité dans la ville de M'Cheddallah, à la grande joie des jeunes sportifs locaux. Mme Aggoune a visité par la même un autre projet qui est celui de la réalisation de 90 logements sociaux, dont le taux d'avancement est de 75%, selon les détails fournis sur place par les responsables du secteur de l'habitat.

La deuxième halte de sa visite était la commune de Chorfa, où la même responsable a inspecté le projet de

soutènement et d'aménagement de la route nationale (RN) 15 sur une distance de 11,5 km. "L'enveloppe financière attribuée à cette opération est de l'ordre de plus de 42 millions de dinars et un délai de 6 mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice pour parachever les travaux de traitement de plusieurs points de glissements survenus sur la voie", a expliqué le directeur des travaux publics (DTP), Nouredine Gasmî.

Au cours de sa visite à Chorfa, Mme Aggoune a visité un autre projet portant sur la réalisation d'un complexe sportif de proximité en plein centre-ville de Chorfa, dont les travaux ont déjà été lancés depuis plusieurs semaines. D'après les détails sur le site du chantier, ce projet a été initialement inscrit en 2014, puis gelé par la suite. Une enveloppe financière de l'ordre de 70 millions de dinars a été allouée à ce projet, qui devrait être réalisée dans un délai de six mois.

Dans la même commune de Chorfa, les autorités locales de la wilaya ont inspecté également les travaux d'aménagement de la ville lancés il y a quelques semaines, ainsi qu'un projet de réalisation de 24 logements de type publics-locatifs.

Dans le secteur de l'hydraulique, un réservoir d'une capacité de 500 M3 est en cours de réalisation dans la localité de Choukra, (Chorfa), dont l'objectif est de renforcer l'alimentation en eau potable dans cette région qui connaît quelques perturbations en approvisionnement notamment en période d'été. Dans la commune voisine d'Ath Mansour, Mme Aggoune s'est rendue dans la localité rurale et montagneuse Adrar Zeggane, où elle a procédé à l'inauguration d'une stèle commémorative à la mémoire des martyrs de la Révolution nationale tombés au champ d'honneur suite à des accrochages avec les forces coloniales françaises.

ORAN. RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DES CHAMPIGNONS SAUVAGES Lancement d'une campagne de sensibilisation

Le service de toxicologie de l'EHU "1er novembre 1954" d'Oran a lancé une campagne de sensibilisation sur les risques liés à la consommation des champignons sauvages, dans le cadre des efforts de prévention contre les intoxications qui y sont liées. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la note ministérielle relative à la prévention et à la prise en charge des cas d'intoxication, vise à sensibiliser les citoyens aux risques sanitaires découlant de la consommation de champignons sauvages, a indiqué le chef de service de toxicologie du même établissement, le professeur Chifrat Bilal, dans une déclaration à la presse en marge du lancement de cette campagne. Il a ajouté que cette campagne tend également à actualiser les protocoles de prise en charge des cas d'intoxication suite à la consommation de champignons sauvages, à sensibiliser les médecins des urgences à ces nouveautés, ainsi qu'à renforcer la coordination entre les différents services médicaux pour une meilleure prise en charge des cas. Le professeur Chifrat a souligné que les cas d'intoxication par les champignons restent rares dans la région Ouest du pays, mais lorsqu'ils sont fréquents, sont souvent graves et peuvent entraîner de lourdes complications touchant le foie et les reins, voire conduire au décès. Il a, en outre, mis en garde contre certaines idées reçues répandues chez les citoyens, telles que la croyance selon laquelle les champignons de petite taille ou à l'odeur seraient agréables comestibles, ou encore que la cuisson éliminerait la permission, alors que certaines toxines résistent à la chaleur.

BÉCHAR. ENTREPRENARIAT Ouverture de la 4e édition de la Caravane nationale "Un jeune, Une idée"

La 4e édition de la Caravane nationale "Un jeune, Une idée" a été lancée lundi à la Faculté de médecine de Béchar (UTMB). Une dizaine de projets innovants de jeunes diplômés de l'Université sont exposés et un échange d'expériences d'entrepreneuriat entre les jeunes créateurs de projets et ceux désirant en créer sont au programme de cette manifestation de deux jours dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Béchar, Ahmed Benyoucef qui a souligné l'intérêt que porte l'Etat à la mise en place de micro-entreprises par les jeunes diplômés et le soutien qu'il leur apporte. Intervenant à cette occasion, le coordinateur national de la Caravane, Anis Bentayeb, a indiqué que cette rencontre vise essentiellement à encourager et inciter les jeunes diplômés de l'Université et ceux du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels à créer leurs propres startups ou micro-entreprises et, par conséquent, contribuer au développement socio-économique du pays. Le secrétaire général de l'organisation estudiantine "Solidarité nationale estudiantine" (SNE), Nebhi Mohamed a, pour sa part, mis en avant l'importance et l'intérêt de paires rendez-vous dans l'imprégnation des jeunes porteurs de projets d'intégrer le monde de l'entrepreneuriat. La Caravane est soutenue par plusieurs départements ministériels : la Formation et l'Enseignement professionnels, l'Environnement, la Jeunesse, la Culture, le Tourisme, et l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises.

EL-MEGHAÏER. CANAL D'OUED-RIGH

La problématique prise en charge par les pouvoirs publics

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué, lundi à El-Meghaïer, que la problématique du canal d'Oued-Righ était prise en charge par les pouvoirs publics, compte tenu de son importance pour la population locale et la préservation de l'environnement. S'exprimant en marge de sa visite de travail dans la région, le ministre a mis l'accent sur l'importance accordée à ce canal qui draine les eaux en surplus de la région d'Oued-Righ, révélant que l'étude concernant la partie du canal située dans la wilaya d'El-Meghaïer, a été finalisée et qu'une première tranche du projet a été inscrite dans la Loi de finances 2026, pour un montant de 4 milliards DA. Les services hydrauliques ont enregistré un débit d'écoulement important dans ledit canal, atteignant les 7m3/seconde, nécessitant une réflexion sur l'exploitation de ces eaux à des fins agricoles, a ajouté M. Derbal en faisant état, à ce titre, d'un projet intégré d'une station de traitement et de déminéralisation pour la prise en charge

définitive de cette problématique constituant une menace pour la santé et l'environnement. Le ministère, at-il poursuivi, s'attèlera à la réduction du taux de salinité des sols agricoles, à travers un réseau d'assainissement efficace, en vue du traitement des eaux du canal et de leur réutilisation notamment dans l'agriculture. Selon les explications fournies à la délégation ministérielle, la région touchée par cette problématique couvre une superficie globale de plus de 679.000 hectares, répartis sur quatre communes et renfermant un patrimoine de plus de deux millions de palmiers. Dans le même contexte, le ministre a mis l'accent sur la préservation du matériel consacré au curage du canal d'Oued-Righ, ainsi que sur la qualification des personnels chargés de l'entretien du canal, afin d'améliorer le rendement de ce projet de service public. Inspecteur, dans la commune de Sidi-Amrane, le projet de réalisation et d'équipement d'un fourrage albien profond destiné à l'alimentation en eau potable, il a

insisté sur le respect des délais et de la qualité de réalisation des projets, touchant directement le quotidien du citoyen. Le projet en question cible les concentrations d'habitants au Sud de la commune de Sidi-Amrane, une région enregistrant un déficit en ressource hydrique, avec l'extension que connaît la commune, at-on expliqué à la délégation ministérielle. M. Derbal a donné, par ailleurs, des instructions aux responsables de l'Algérienne des eaux et de l'Office national d'assainissement pour arrêter un programme de transfert de gestion locale de ces secteurs des communes à ces deux entreprises, au plus tard en 2026, en vue de garantir une gestion souple des réseaux. Le ministre de l'Hydraulique poursuit sa visite de terrain dans la wilaya d'El-Meghaïer, par la mise en service d'un château d'eau de 2.000 m3 ainsi que de la station de pompage principale du réseau d'assainissement de la commune de Djamaâ, en plus de visiter d'autres projets au chef-lieu de wilaya.

LES VERTS EN QUÊTE D'UN DEUXIÈME SACRE ARABE

Une entrée en matière décisive aujourd'hui face au Soudan

Le moment tant attendu est arrivé pour la sélection nationale algérienne A', qui entame aujourd'hui (13h00) sa mission de défense du titre en Coupe arabe 2025. Organisée pour la deuxième fois consécutive au Qatar, cette édition s'annonce relevée, disputée et pleine de promesses.

Pour leur entrée en lice, les Verts croisent le fer avec une formation soudanaise réputée pour sa combativité et sa capacité à surprendre les grandes nations arabes.

La délégation algérienne a rejoint, samedi dernier, la capitale qatarie Doha à bord d'un vol spécial, témoignant de l'importance accordée à cette compétition par la Fédération et le staff technique. À peine descendus de l'avion, les joueurs ont pris la direction de leur camp de base afin d'entamer rapidement leur préparation.

Pour le coach national, Madjid Bougherra, il n'y a pas de temps à perdre, surtout qu'il n'a pas bénéficié d'une préparation idéale pour cette joute arabe.

D'ailleurs, l'équipe s'est entraînée, lors de ses premières sessions de travail à Doha, avec un effectif de 17 joueurs seulement. Plusieurs retardataires ont été signalés, ce qui a naturellement perturbé le plan de travail du staff technique national.

Il faut dire que l'un des points les plus marquants de cette sélection réside dans le choix assumé de l'expérience. Sur la liste des joueurs retenus figurent neuf éléments de plus de 30 ans, un indicateur clair de la stratégie privilégiée : miser sur la maturité, le calme et la connaissance des matchs couperets.

Parmi ces cadres, on retrouve des figures familières du football algérien : Farid Châal, gardien expérimenté et habitué aux joutes régionales. Islam Slimani, le meilleur buteur de l'histoire des Verts, dont l'impact physique et l'esprit de gagne restent précieux. Yacine Brahimi, véritable maestro technique, ancien Ballon d'Or algérien, capable de débloquent les situations les plus fermées. Et Amir Sayoud, meneur de jeu au pied soyeux, souvent



décisif dans les moments clés.

Ce noyau dur représente la colonne vertébrale de l'équipe. Leur vécu international, leur personnalité et leur intelligence de jeu constituent des atouts majeurs pour aborder cette compétition où chaque match ressemble à une finale.

À l'autre extrémité du spectre, la sélection compte également sur la fraîcheur de la jeunesse, incarnée par les prometteurs Berkane et Boulbina, tous deux âgés de 22 ans. Leurs qualités techniques, leur fougue et leur disponibilité pourraient offrir des solutions intéressantes dans la rotation et apporter un souffle nouveau durant les rencontres.

UN ADVERSAIRE SOUDANAIS À PRENDRE TRÈS AU SÉRIEUX

Si l'Algérie aborde ce premier match avec le statut de favorite, le Soudan n'a rien d'un adversaire à négliger. Historiquement réputée pour sa discipline tactique et sa combativité, la sélection soudanaise dispose souvent de profils athlétiques et d'un style de jeu direct qui peut déstabiliser même les équipes les mieux structurées.

Lors des compétitions africaines notamment, les Crocodiles du Nil ont montré qu'ils pouvaient rivaliser avec les meilleures Nations arabes. Leur capacité à

fermer les espaces, à presser haut, et à exploiter les transitions rapides constitue un défi tactique auquel les Verts devront prêter une attention particulière. Championne en titre, l'Algérie porte sur ses épaules une obligation de résultat. Les attentes des supporters sont immenses, surtout après le succès enregistré en Coupe arabe 2021.

Le staff technique sait que débiter la compétition par une victoire est capital, non seulement pour engranger des points, mais aussi pour installer une dynamique positive et renforcer la confiance du groupe.

Les premiers matchs, souvent piégés par l'excès d'engagement ou le manque de repères, demandent une gestion mentale parfaite. Le rôle des cadres prendra ici tout son sens : canaliser l'énergie du groupe, guider les plus jeunes et maintenir la discipline tactique dans les moments chauds.

En somme, l'affrontement contre le Soudan constituera un vrai test pour jauger le niveau actuel de la sélection algérienne, son organisation, sa cohésion et la pertinence des choix du staff. Une victoire lancerait parfaitement la campagne des Verts, tandis qu'un faux pas compliquerait immédiatement la suite du parcours.

Hakim S.

ALGÉRIE – SOUDAN

Une rivalité sportive qui se renforce en 2025

À l'heure où la sélection nationale algérienne A' entame la défense de son titre en Coupe arabe 2025 au Qatar, une dynamique particulière entoure le duel qui l'opposera une nouvelle fois au Soudan. Car si cette confrontation est très attendue, c'est aussi parce qu'elle s'inscrit dans une année exceptionnelle, marquée par une série inédite d'affrontements entre les deux nations, entre compétitions africaines et tournois arabes.

UN PREMIER CHOC EN AOÛT : LE SOUDAN SURPREND L'ALGÉRIE EN CHAN

Cette rivalité renouvelée trouve son origine dans la première confrontation de l'année, disputée en août 2025, en quart de finale du CHAN (Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux). Dans un match engagé et hâtant, les deux équipes s'étaient neutralisées 1-1 au terme du temps réglementaire, avant que le Soudan ne crée la surprise en s'imposant aux tirs au but. Cette victoire soudanaise avait marqué un tournant psy-

chologique, renforçant la confiance des « Crocodiles du Nil » et installant une forme de revanche sportive dans le camp algérien.

DOUBLE OPPOSITION EN DÉCEMBRE : COUPE ARABE PUIS CAN

Le destin s'amuse parfois, et le calendrier 2025 s'est chargé de rapprocher encore davantage les deux nations.

En effet, l'Algérie et le Soudan se retrouvent deux fois en décembre 2025, dans deux compétitions différentes, lors de leur match d'ouverture respectif :

3 décembre : Algérie – Soudan, première journée de la Coupe arabe FIFA 2025 au Qatar. 24 décembre : Algérie – Soudan, première journée de la CAN 2025, une rencontre qui promet d'être cruciale dans un groupe extrêmement compétitif.

Ce double rendez-vous ajoute du piment à la confrontation de la Coupe arabe, car chacune des deux équipes sait qu'elle affrontera de nouveau son adversaire direct à peine

trois semaines plus tard, dans un cadre encore plus prestigieux.

UN SOUVENIR MARQUANT : LA LARGE VICTOIRE ALGÉRIENNE EN 2021

Si le Soudan a gagné en compétitivité ces dernières années, les supporters algériens n'ont pas oublié la large victoire 4-0 de leur équipe lors de la phase de groupes de la Coupe arabe 2021, déjà au Qatar. Dans ce match mémorable, les Verts avaient dominé les débats, affichant une supériorité technique et tactique qui avait impressionné le public et lancé l'Algérie vers un parcours brillant menant au titre.

Ce passé récent ajoute une dimension particulière à l'affrontement : entre le souvenir glorieux de 2021, le revers frustrant du CHAN 2025 et les enjeux des compétitions de décembre, l'opposition devient un véritable feuilleton sportif.

UNE RIVALITÉ EN PLEINE MONTÉE

Jamais dans l'histoire récen-

te les deux Nations ne s'étaient rencontrées autant de fois en une seule année civile. Trois confrontations en 2025, toutes dans des compétitions officielles, une situation rare qui contribue à créer une rivalité émergente mais intense : Chaque match devient un épisode supplémentaire d'une saga footballistique qui passionne les supporters des deux rives. Pour l'Algérie, cette série représente une occasion de réaffirmer sa supériorité historique dans les compétitions arabes et africaines, tout en effaçant le revers du CHAN. Pour le Soudan, il s'agit de confirmer les progrès réalisés et de prouver que la victoire d'août n'était pas un accident. Le match de Coupe arabe de cet après-midi sera donc bien plus qu'un simple match d'ouverture : c'est un acte déterminant dans une rivalité sportive naissante, un duel d'usure mentale, une bataille stratégique... et le premier chapitre d'un mois qui s'annonce brûlant entre l'Algérie et le Soudan.

H. S.

COUPE ARABE 2025

Un premier test capital face au Soudan

Aujourd'hui, le mercredi 3 décembre marque l'entrée en lice de l'Algérie A' dans la Coupe arabe de la FIFA 2025, avec un premier rendez-vous à haut risque face au Soudan. À Doha, l'heure n'est plus aux discours : les tenants du titre doivent désormais confirmer sur le terrain une ambition assumée depuis leur arrivée au Qatar.

L'attente prend fin aujourd'hui pour l'Algérie A', qui débute la défense de son titre arabe contre un adversaire qu'elle connaît bien : le Soudan. Au stade Ahmad-Bin-Ali, les hommes de Madjid Bougherra entrent dans un tournoi où chaque détail peut faire basculer le parcours d'une équipe, notamment lors d'une première rencontre souvent décisive. L'ambiance au sein du groupe, décrite comme sereine et déterminée, traduit un état d'esprit clair : commencer fort, maîtriser l'événement et imposer d'emblée le statut de prétendant au titre. Dans la conférence d'avant-match tenue hier, Bougherra a tenu à désamorcer toute idée de pression excessive. Selon lui, la victoire décrochée en 2021 ne constitue pas un fardeau, mais un repère et une source de motivation supplémentaire. Le sélectionneur a insisté sur l'importance de la concentration dans une compétition où les surprises sont légion. La veille encore, les succès inattendus de la Palestine et de la Syrie ont rappelé que le football arabe s'équilibre de plus en plus, et que les favoris doivent désormais composer avec une concurrence homogène. Pour Bougherra, la clé réside dans la gestion émotionnelle autant que dans la préparation tactique. Il rappelle que ce tournoi possède sa propre identité, faite d'intensité, d'engagement et d'un enchaînement de matchs rapprochés où la moindre baisse de vigilance peut coûter une qualification. « Chaque rencontre est une finale », disait-il hier. Aujourd'hui, cette maxime prend tout son sens.

UN SOUDAN IMPRÉVISIBLE ET DÉTERMINÉ

L'adversaire du jour n'a rien d'un figurant. Le Soudan a déjà croisé la route de l'Algérie A' lors du CHAN, et Bougherra sait à quoi s'attendre : une équipe combative, soutenue par un public soudanais massif au Qatar, et animée d'une motivation particulière en raison du contexte délicat que traverse le pays. Pour les joueurs soudanais, la compétition dépasse parfois le simple cadre sportif : elle représente un moyen d'offrir un moment de fierté à une population éprouvée. Ce facteur psychologique rend ce premier test d'autant plus complexe. Les Verts devront afficher une rigueur totale pour éviter toute mauvaise surprise. L'entame conditionnera sans doute la suite de leur parcours, d'autant que le programme du groupe D s'annonce serré : Bahreïn samedi au stade Khalifa International, puis l'Irak le 9 décembre, deux rendez-vous qui promettent une résistance bien plus élevée qu'en apparence. Dans une phase courte où seuls les deux premiers se qualifient pour les quarts, chaque point pèse lourd.

BOULBINA, LA JEUNESSE EN QUÊTE D'ÉCLAT

Parmi les joueurs les plus attendus cet après-midi, Adil Boulbina incarne cette nouvelle génération algérienne qui veut marquer les esprits. L'attaquant d'Al-Duhail, qui évolue dans le championnat qatari, arrive avec un mélange de sérénité et d'ambition assumée. Hier, il s'est présenté en conférence de presse avec un discours lucide : son objectif immédiat est de briller dans cette Coupe arabe, et rien d'autre. S'il avoue que porter le maillot de l'équipe nationale A est un rêve d'enfant, il refuse d'en faire une obsession. Pour lui, cette compétition représente une étape essentielle pour progresser au contact de joueurs expérimentés, apprendre des contextes à haute intensité et gagner la confiance du public. Cette maturité tranche avec son jeune âge et conforte l'idée que Boulbina pourrait être l'un des éléments clés de cette campagne. Il sait aussi que l'étiquette de champion en titre transforme chaque match en défi supplémentaire. Les adversaires jouent souvent leur meilleure partition face au tenant du trophée. Mais loin d'être un frein, cette réalité semble nourrir la détermination de la jeune pépite, qui affirme vouloir rendre le peuple algérien fier et répondre à la confiance placée en lui.

UN MATCH POUR DONNER LE TON

En ce jour décisif, l'Algérie A' devra conjuguer maîtrise, efficacité et gestion des émotions. Le football arabe, imprévisible et passionné, ne pardonne jamais les débuts hésitants. L'enjeu du jour dépasse la simple obtention de trois points : il s'agit de construire un élan, d'envoyer un signal aux concurrents et de poser les premiers jalons d'un éventuel doublé historique. Reste à savoir si les Verts sauront transformer cette première sortie en une déclaration d'intentions claire dans leur quête d'un nouveau sacre.

Mohamed Amine Toumirt

CAN 2025

Pression des clubs européens

À l'approche de la CAN 2025, un nouvel épisode rappelle le bras de fer silencieux entre clubs européens et sélections africaines. Manchester City a officiellement demandé à la FAF un aménagement concernant Rayan Aït Nouri selon plusieurs médias Britanniques. Une requête qui relance un débat récurrent : celui de la disponibilité des internationaux en période de compétition continentale.

PH: DP

Trois semaines du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations au Maroc, Manchester City a sollicité la Fédération algérienne de football pour obtenir un report de l'arrivée de Rayan Aït Nouri en sélection. Selon The Athletic, Pep Guardiola souhaite que son latéral rejoigne le stage des Verts le 17 décembre, soit deux jours après le début du rassemblement prévu le 15. Les dirigeants anglais avancent un argument classique mais difficile à ignorer : un calendrier démentiel. Les Citizens doivent disputer cinq rencontres en quinze jours, dont un choc très attendu face au Real Madrid en Ligue des champions. Guardiola, qui n'a pas pu compter régulièrement sur Aït Nouri depuis son arrivée, espère disposer du joueur dans cette séquence cruciale. Le latéral, transféré cet été de Wolverhampton, n'a pris part qu'à sept matchs officiels depuis le début de saison, freinés par plusieurs blessures qui ont perturbé son adaptation.

Aït Nouri traverse un début d'aventure mitigé à Manchester. Entre pépins physiques et concurrence interne, il peine à s'installer durablement dans le onze de départ. Il a manqué neuf rencontres pour blessure et est resté remplaçant lors de quatre autres, un bilan que Guardiola



RAYAN AÏT NOURI

voudrait consolider avant son départ pour la sélection. L'entraîneur espagnol voit en lui un élément important de la seconde moitié de saison, au même titre que l'Égyptien Omar Marmoush, également concerné par la CAN. Selon le Mirror, Guardiola a garanti à ses deux joueurs qu'ils retrouveraient un rôle majeur à leur retour du Maroc. Cette assurance laisse entendre que Manchester City cherche autant à préserver ses intérêts sportifs qu'à maintenir un climat de confiance avec les internationaux concernés. La requête adressée à la FAF s'inscrit donc dans une stratégie de gestion, plus que dans une volonté d'empêcher un départ.

UNE DEMANDE À DOUBLE TRANCHANT

Reste désormais à savoir si la Fédération algérienne et Vladimir Petkovic accepteront ce compromis délicat. Pour un sélectionneur, réduire le temps de préparation d'un joueur clé à seulement quatre jours avant la compétition n'est jamais anodin.

La CAN, exigeante physiquement et tactiquement, repose en grande partie sur la qualité de la préparation collective. Accorder un délai pourrait être perçu comme un geste de diplomatie envers un club influent, mais aussi comme un risque pour l'homogénéité du groupe.

L'enjeu dépasse ainsi le seul cas Aït Nouri. Il s'inscrit dans un débat plus large : celui de la place des compétitions africaines dans le calendrier international. Les clubs européens, confrontés à une densité de matchs exceptionnelle, voient souvent dans la CAN un manque à gagner sportif. Les sélections, de leur côté, rappellent leur droit légitime à disposer de leurs joueurs dans les délais fixés par la FIFA.

UN ÉQUILIBRE DIFFICILE À TROUVER

La décision finale pourrait donc refléter l'équilibre fragile que tentent de maintenir les fédérations africaines : préserver l'intérêt sportif de la sélection tout en évitant des tensions avec des clubs qui jouent un rôle central dans le développement et la progression des joueurs. Pour Aït Nouri, la situation se complique : accepter un départ tardif pourrait satisfaire Manchester City, mais risquer de réduire son temps d'adaptation au sein des Verts pour une CAN où la concurrence s'annonce rude.

Entre diplomatie sportive et impératif de performance, la FAF devra trancher : accorder un délai ou faire valoir pleinement ses droits à quelques jours d'une CAN cruciale.

M. A. T.

GUARDIOLA A PERSONNELLEMENT FORMULÉ LA DEMANDE À LA FAF

Manchester City veut garder Aït-Nouri jusqu'au 17 décembre

Un nouveau rebondissement marque la préparation de l'équipe nationale algérienne avant la phase finale de la coupe d'Afrique des nations, dont le coup d'envoi sera donné le 21 décembre en cours. Selon les informations révélées par The Athletic, le club anglais de Manchester City aurait officiellement demandé à la Fédération algérienne de football de retarder l'arrivée de Rayan Aït Nouri jusqu'au 17 décembre. Un geste rare qui témoigne de l'importance du joueur dans le dispositif de Pep Guardiola et de la situation délicate que

traverse l'équipe. D'après la même source, Pep Guardiola, le coach des Citizens, aurait lui-même pris son téléphone pour contacter Walid Sadi, président de la FAF. L'objectif : expliquer en détail la situation sportive du club, qui s'apprête à vivre une période intense avec cinq matchs en seulement deux semaines, toutes compétitions confondues. Dans ce contexte, l'entraîneur catalan estime indispensable de disposer d'Aït Nouri un peu plus longtemps, au moins jusqu'au 17 décembre, avant de le libérer pour rejoindre le stage des Verts en prévi-

sion de la CAN 2025. La demande de Manchester City intervient au moment où les sélections nationales finalisent leurs listes et attendent le regroupement de leurs joueurs cadres. Aït Nouri, devenu en quelques années l'un des piliers de l'équipe nationale, représente un atout majeur dans l'animation défensive et offensive du couloir gauche. Cette requête devrait placer la FAF face à un dilemme délicat : préserver ses bonnes relations avec un club influent, tout en respectant les délais réglementaires de la FIFA concernant la libération

Hakim S.

COUPE D'ALGÉRIE 2025-2026

Trois duels de l'élite en vedette des 1/32es de finale

Les 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie 2025-2026, prévus mercredi, jeudi, vendredi et samedi, offriront un programme riche, marqué par trois confrontations entre clubs de Ligue 1 Mobilis, alors que les outsiders tenteront de se frayer un chemin et bousculer la hiérarchie. Le MC Alger, actuel leader de la Ligue 1, évolue à domicile contre le MC El-Bayadh, dans un duel qui devrait revenir au double champion d'Algérie. Conforté par ses prestations en Ligue 1, le "Doyen", qui reste sur un match nul à domicile face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (0-0) en Ligue des Champions, abordera ce tour avec ambition, face à une formation en difficulté mais déterminée à se libérer dans une épreuve qui ne lui impose aucune pression. De son côté, l'USM Khenchela tente de capitaliser sur son regain de forme en accueillant le MB Rouissat. Le vainqueur de cette confrontation se rendra à Alger ou El-Bayadh pour défier le vainqueur du MCA-MCEB, en 1/16es de finale. L'autre affiche entre pensionnaires de l'élite, le MC Oran croisera le fer avec l'ES Mostaganem dans un derby de l'Ouest qui devrait faire vibrer les gradins. Les Oranais, solides en championnat, partiront avec un léger avantage, mais l'Espérance ne manque pas d'atouts pour bousculer les équipes et rappeler que la Coupe reste une compétition où les hiérarchies peuvent voler en éclats. Le locataire du trophée, l'USM Alger, entamera quant à lui la défense de son trophée sur le terrain du NC Magra. Un déplacement compliqué face à une équipe de Ligue 2 qui n'a rien à perdre et qui espère profiter de l'événement pour tenter de réussir l'exploit devant son public. Le CR Belouizdad, finaliste de l'édition précédente, lancera sa campagne à la maison contre l'ORB Oued El-Fodda (inter-régions), avec l'objectif de relever la tête, après le cinglant (4-1) concédé samedi à Brazzaville face à l'AS Otoho, en Coupe de la Confédération. L'un des rendez-vous les plus attendus mettra aux prises le CS Constantine et la JS El-Biar, actuel leader du groupe Centre-Ouest en Ligue 2 amateur. Le club algérois, en pleine dynamique cette saison, se déplace au stade Chadid-Hamlaoui avec l'ambition d'imposer sa griffe face à un pensionnaire de Ligue 1 aguerri à ce genre de rendez-vous. Le tirage au sort de l'épreuve populaire, effectué jeudi dernier, a donné lieu à six rencontres 1000% Ligue 2 amateur : CA Batna - USM Annaba, ESM Koléa - JS Bordj Menaïel, MC Saïda - NRB Teleghma, MO Béjaïa - USM El-Harrach, US Béchar Djedid - GC Mascara et CR Béni Thour - ASM Oran. Enfin, les petits poucets de l'épreuve populaire, en l'occurrence DRB Kadiriya, O. Mers El-Hadjadj et CRB Tessala, pensionnaires de la division régionale 2, espèrent poursuivre leur aventure aux dépens respectivement de l'ESF Bir El-Ater (régionale 1), le MB Barika (inter-régions) et la JSM Béjaïa (inter-régions).

Mercredi 3 décembre 2025 :
CR Belouizdad (L1) - ORB Oued El-Fodda (inter-régions) 19h00

Jeudi 4 décembre 2025 :
Paradou AC (L1) - CRB Adrar (L2) 14h00
US Faubourg (inter-régions) - ASB Metlili Châamba (inter-régions) 14h00
MC Saïda (L2) - NRB Teleghma (L2) 14h00
JS Kabylie (L1) - MB Hassi Messaoud (inter-régions) 18h00
NC Magra (L2) - USM Alger (L1) 14h00
MC Sidi Ali Boussidi (régionale 1) - RC Arbâa (L2) 14h00
MC Alger (L1) - MC El-Bayadh (L1) 19h00
ESF Bir El-Ater (régionale 1) - DRB Kadiriya (régionale 2) 14h00
WA Boufarik (inter-régions) - US Nâama (inter-régions) 14h00
AS Khroub (L2) - Olympique Akbou (L1) 14h00

Vendredi 5 décembre 2025 :
ASO Chlef (L1) - CA Sidi Abdelmoumen (inter-régions) 16h00
MB Barika (inter-régions) - O. Mers El-Hadjadj (régionale 2) 14h30
MO Béjaïa (L2) - USM El-Harrach (L2) 14h30
ESM Koléa (L2) - JS Bordj Menaïel (L2) 14h30
NA Hussein-Dey (L2) - IRB Sedrata (inter-régions) 14h30
MC Oran (L1) - ES Mostaganem (L1) 17h00
CS Constantine (L1) - JS El-Biar (L2) 16h00
CR Béni Thour (L2) - ASM Oran (L1) 16h00
USM Khenchela (L1) - MB Rouissat (L1) 14h30

Samedi 6 décembre 2025 :
NRB Bethioua (régionale 1) - JS Saoura (L1) 14h00
CA Batna (L2) - USM Annaba (L2) 14h00
FCB Frenda (inter-régions) - CB Mila (inter-régions) 14h00
MO Constantine (L2) - CRB Kais (inter-régions) 14h00
CR Témouchent (L2) - US El-Hemaïssa (inter-régions) 14h00
US Béchar Djedid (L2) - GC Mascara (L2) 17h00
ES Sétif (L1) - CR Béni Tamou (inter-régions) 17h00
CRB Tessala (régionale 2) - JSM Béjaïa (inter-régions) 14h00
NR Beni Oulbane (L2) - Amel Bousâada (inter-régions) 14h00
WB Ain Benian (inter-régions) - SC Mécheria (inter-régions) 14h00
JB Ain Kercha (inter-régions) - CSSW Illizi (inter-régions) 14h00
ES Ben Aknoun (L1) - RA Ain Defla (inter-régions) 14h00.

LA GÉNÉRATION DORÉE DU KARATÉ ALGÉRIEN :

Un trio éclatant qui réinvente l'histoire de la discipline

Le karaté algérien n'a jamais semblé aussi proche du sommet mondial.

Grâce à une génération exceptionnelle, talentueuse et ambitieuse, l'Algérie vit aujourd'hui l'une des plus belles pages de son histoire sportive.

Au cœur de cette ascension fulgurante, un trio irrésistible illumine les tatamis internationaux : Anis Halassa (25 ans), Louiza Abouriche (22 ans) et Célia Weikan (22 ans). Trois champions qui ont non seulement dominé le continent africain, mais ont également imposé leurs noms sur la scène mondiale avec une maturité et une constance rares.

UN PARCOURS COURONNÉ DANS TOUTES LES CATÉGORIES

Ce qui distingue cette génération n'est pas seulement le talent individuel, mais la continuité de la performance.

Depuis leurs débuts chez les jeunes jusqu'à leur montée chez les seniors, Halassa, Abouriche et Weikan ont tout gagné : titres d'Afrique dans toutes les catégories d'âge, podiums mondiaux en catégories juniors et espoirs, médailles d'or dans le prestigieux Karate1 Youth League (moins de 21 ans). Une progression linéaire, cohérente et impressionnante, témoin d'une formation solide et d'un mental de champions.

TROIS CHAMPIONS, TROIS STYLES, TROIS SIGNATURES

Chacun d'eux porte une identité sportive unique, une marque de fabrique qui nourrit la force du karaté algérien :

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE CANOË-KAYAK

L'Algérie termine avec 17 médailles dont 7 en or

La sélection algérienne (messieurs/dames) de canoë-kayak est sacrée vice-championne d'Afrique de la spécialité, à l'issue de l'édition 2025, clôturée dimanche après-midi à Luanda (Angola), avec une moisson finale de 17 médailles : 7 or, 6 argent et 3 bronze, devancée par l'Egypte (7 or, 9 argent et 2 bronze). Le podium a été complété par la Tunisie, ayant décroché la troisième place, avec un total de seize médailles : 5 or, 5 argent et 6 bronze, au moment où son compatriote Mohamed Ali Merzougui s'est contenté du bronze sur ce même 1000 mètres C1/seniors. Les premières médailles d'or algériennes dans cette compétition, organisées du 28 au 30 novembre à Luanda, ont été décrochées par Wassim Boukezzoula, dans l'épreuve du 1000 mètres K1/juniors, Aya Ferfad au 500 mètres K1/U23, ainsi que du tandem Walid Gherraf - Wassim Boukezzoula dans l'épreuve du 500 mètres K2/juniors, du tandem Ayoub Haidara-Abdelhamid Djellouli au 500 mètres K2/seniors et du tandem Aya Ferfad - Arabi Anfel dans l'épreuve du 500 mètres K2/seniors. Les premières médailles d'argent, quant à elles, ont été glanées par le tandem Walid Tachache - Mohamed Merzougui dans l'épreuve du 500 mètres canoë C2/seniors, et ce même Walid Tachache, dans l'épreuve du 1000



Anis Halassa : Champion des World Games 2022, une consécration majeure qui lui a permis de se hisser parmi les meilleurs mondiaux de sa catégorie. Son sens tactique, son explosivité et sa capacité à gérer les grands rendez-vous en font un pilier incontournable.

Célia Weikan : Détentrice de la seule médaille d'or algérienne en Karate1 Premier League - Shanghai 2025, une performance historique. Combat dynamique, précision chirurgicale et maîtrise émotionnelle : Weikan incarne la nouvelle vague féminine du karaté algérien.

Louiza Abouriche : Médaille de bronze aux Championnats du monde seniors - Le Caire 2025, une première pour l'Algérie dans cette catégorie depuis des années. Sa force mentale et son agressivité contrôlée font d'elle l'une des athlètes les plus redoutées de sa génération.

LA RELÈVE DÉJÀ EN MARCHÉ : L'ESPOIR NAZIM DAOUDI

À ce trio déjà impressionnant vient s'ajouter un nom qui représente la continuité naturelle de cette dynamique : Nazim Daoudi, champion du monde cadets 2022.

A seulement 19 ans, il incarne l'avenir du karaté algérien : talent précoce, discipline exemplaire et une marge de progression énorme. Son arrivée progressive chez

les seniors laisse présager un renforcement certain de la domination algérienne dans les années à venir.

UN POTENTIEL IMMENSE QUI MÉRITE UN INVESTISSEMENT À LA HAUTEUR

Cette génération n'est pas le fruit du hasard : elle combine talent brut, travail acharné, encadrement technique de qualité et une volonté collective de marquer l'histoire.

Mais pour transformer ce potentiel en or mondial chez les seniors, objectif longtemps inaccessible au karaté algérien, un soutien plus large s'impose : préparation de haut niveau, participation régulière aux compétitions internationales, moyens logistiques modernes, accompagnement médical et psychologique.

Avec un investissement adéquat, le titre mondial senior, longtemps considéré comme un rêve lointain, devient aujourd'hui un objectif réaliste, proche et légitime. Le trio lumineux - Halassa, Abouriche, Weikan - accompagné du jeune Daoudi, n'est pas seulement une génération dorée. C'est le symbole d'une Algérie ambitieuse, d'une discipline en pleine transformation, et d'un avenir où l'or mondial n'est plus une utopie, mais une évolution naturelle.

Le karaté algérien n'a jamais été aussi fort, aussi prometteur, aussi inspirant. L'histoire s'écrit maintenant — et elle s'annonce grandiose.

Hakim S.

HAND-BALL / EXCELLENCE

A MESSIEURS

L'AB Barika obtient gain de cause contre l'Olympique El Oued

La commission de discipline de la Fédération algérienne de handball (FAHB) a tranché en faveur de l'AB Barika dans l'affaire de l'opposant à l'Olympique El Oued, concernant des réserves techniques déposées sur la participation de deux joueurs adverses lors de la rencontre de l'Excellence A messieurs, disputée le 21 novembre dernier. Selon les décisions de la commission de discipline de la FAHB, publiées lundi, l'Olympique El Oued est déclaré perdant par pénalité sur le score de 12 à 00, tandis que l'AB Barika se voit attribuer la victoire sur le même score. La commission a également prononcé une suspension de deux ans fermes à la rencontre du secrétaire général de l'Olympique El Oued, pour récidive, assortie d'une amende de 200.000 DA. L'AB Barika avait introduit des réserves sur la qualification des joueurs H. Hamdi (licence N.028) et A. Ben Kadidia (licence N.023), lors du match de mise à jour de la poule A de l'Excellence A messieurs, disputé le 21 novembre dernier et remporté par l'Olympique El Oued (37-28).

DÉCÈS DE DIEGO MARADONA

Une audience pour confirmer, en principe, un nouveau procès

Procès garanti, ou nouvelle prolongation ? Une audience préliminaire doit fixer les modalités d'un nouveau procès en Argentine sur les circonstances de la mort en 2020 de Diego Maradona, six mois après l'annulation du premier, mais sur fond de nouveaux recours de la défense.

C'est une audience préliminaire particulièrement attendue. Six mois plus tard, les parties concernées par le procès sur le décès de Diego Maradona se retrouvent mardi à San Isidro, au nord de Buenos Aires. Ils doivent s'accorder sur le modus operandi, les audiences et les témoins pour le "deuxième" procès de sept professionnels de santé, dont la date a été fixée au 17 mars 2026. Du moins, en principe.

Diego Maradona, légende du football argentin, est mort à 60 ans, le 25 novembre 2020, d'une crise cardiorespiratoire et d'un oedème pulmonaire, alors qu'il était en convalescence après une neurochirurgie. Le procès, qui fascine en Argentine et au-delà, vise à déterminer si le décès était inévitable, lorsqu'a lâché un corps usé par excès et addictions. Ou si au contraire il y a eu négligence fatale, voire consciente, d'une équipe de professionnels (médecin, psychiatre, psychologue, infirmiers) censés entourer Maradona. Le premier procès avait été annulé en mai,



après une vingtaine d'audiences sur deux mois et 44 témoins entendus. Une annulation sur fond de scandale : l'une des trois juges avait, à l'insu de tous, collaboré à une mini-série documentaire sur l'affaire, dans laquelle elle était la vedette. Elle a depuis été destituée.

"CETTE AUDIENCE EST PRÉCIPITÉE"

L'audience de mardi n'est pas à l'abri de rebondissements : des avocats de la défense demandent que soient examinés plusieurs recours, notamment au nom du "non bis in idem", principe qui garantit qu'une personne ne peut être poursuivie deux fois pour les mêmes faits.

"On est en train d'envisager de faire deux procès, or ce n'est pas possible", a dit à l'AFP Nicolas d'Albora, avocat d'une des accusées, la coordinatrice médicale Nancy

Forlini. "Cette audience est précipitée. Il y a de nombreux griefs en commun de la défense" encore non résolus par la justice, a-t-il affirmé. "Le tribunal est en train de se précipiter, mais tout ce qu'il fait, c'est mettre le processus en danger (...). Ils finiront par causer plus de tort à l'affaire."

Mario Baudry, avocat de l'ex-compagne de Diego Maradona (et mère d'un de ses fils) Veronica Ojeda, a prédit que "les avocats de la défense vont avoir recours à des manoeuvres dilatoires pour prolonger" la procédure, "reporter le procès autant qu'ils le pourront".

Car selon lui, les éléments produits au premier procès avorté "assurent qu'il y a bien des responsabilités, et qu'il va y avoir des condamnations", a-t-il déclaré dans le week-end. En disant croire au maintien de la date du 17 mars.

MANCHESTER CITY

Gianluigi Donnarumma sème déjà la zizanie

Arrivé lors du dernier mercato d'été, Gianluigi Donnarumma s'est installé au poste de gardien titulaire à Manchester City. Ce qui fait grincer des dents...

En effet, l'international italien devra faire preuve de prudence puisqu'il n'est plus qu'à un seul carton jaune de devenir le premier gardien de but de l'histoire de la Premier League à être suspendu pour avoir accumulé cinq cartons jaunes, rappelle The Sun. L'ancien joueur du Paris Saint-Germain a été averti à trois reprises pour contestation et une fois pour gain de temps. Le tout en seulement 10 apparitions en championnat (8 buts encaissés, 4 clean sheets).

Interrogé hier au sujet de son gardien, Pep Guardiola a simplement répondu : « il en a beaucoup, c'est comme ça. » Mais on imagine que le technicien espagnol aimerait pouvoir compter sur son joueur d'1,96m alors que plusieurs matches importants

se profilent. Dans l'hypothèse où Gigio serait suspendu, le coach des Sky-blues a déjà fait savoir que James Trafford prendrait le relai. Comme Donnarumma, le gardien anglais a été recruté lors du dernier mercato. En effet, les Mancunien ont déboursé 30 M€ pour l'arracher à Burnley et le faire revenir.

DEUX GARDIENS VEULENT PARTIR CET HIVER

Un pas en avant dans la carrière de Trafford, bien décidé à passer un cap chez les pensionnaires de l'Etihad Stadium. D'autant qu'Ederson était sur le départ et que Stefan Ortega n'était pas un concurrent de taille. On ne peut pas en dire autant de Gigio.

Les Cityzens ont sauté sur l'occasion quand le PSG a ouvert la porte à son départ. Une mauvaise nouvelle pour l'Anglais de 23 ans, qui a joué les premières rencontres avant de céder sa place à Donnarumma (14 rencontres

toutes compétitions confondues). Trafford a ainsi participé à 6 matches toutes compétitions confondues (7 buts encaissés, 2 clean sheets). Insuffisant pour celui qui veut participer au Mondial 2026 avec les Three Lions.

En octobre dernier, le Manchester Evening News a évoqué un possible départ au mercato d'hiver. Une tendance qui se confirme clairement puisque le Daily Mail assure que Trafford veut s'en aller, lui qui veut mettre toutes les chances de son côté.

D'autant que Thomas Tuchel a rappelé qu'il ne sélectionnera pas des joueurs qui ne jouent pas. Newcastle est cité comme un point de chute. Comme lui, Stefan Ortega (33 ans), passé de doublure d'Ederson à n°4 dans la hiérarchie derrière Marcus Bettinelli (n°3), veut partir. Il participe aux entraînements, mais n'est plus convoqué les jours de match. Donnarumma a fait plusieurs victimes à City.

SERIE A

Jamie Vardy inscrit un doublé, la Cremonese bat Bologne

Vieux, vraiment ? À bientôt 39 ans, Jamie Vardy, auteur d'un doublé, a permis à la Cremonese de s'imposer sur la pelouse de Bologne (1-3) ce lundi soir. Le voilà déjà à quatre buts en neuf matches cette saison.

Bologne est tombée de haut face à la Cremonese qui s'est imposée 3 à 1 grâce notamment à un doublé du vétéran Jamie Vardy, lundi en clôture de la 13e journée du Championnat d'Italie. Bologne, qui venait d'enchaîner neuf matches sans défaite en Serie A et trois victoires consécutives, a concédé sa première défaite de la saison devant son public. L'équipe de Vincenzo Italiano, menée dès la 31e minute, a été coulée par Vardy : l'ancien international anglais de 38 ans, passé par Leicester et arrivé à l'intersaison, a porté le score à 2-0, puis 3-1, pour cumuler quatre buts en neuf matches. Grâce à ce succès, après trois défaites consécutives, la Cremonese, de retour cette saison dans l'élite, s'est replacée à la 11e place avec 17 points. Bologne a laissé passer l'occasion de revenir sur le groupe des prétendants au titre et reste 6e avec 24 points, à quatre longueurs du duo de tête, l'AC Milan et Naples.

LIVERPOOL

Arne Slot calme le jeu pour Mohamed Salah

Pour la première fois depuis avril 2024, Mohamed Salah n'était pas titulaire dans une rencontre de Premier League le week-end dernier. Un terrible déclassement pour l'attaquant égyptien qui est en panne sèche depuis le début de saison malgré ses cinq buts et trois passes décisives en 18 matches. Forcément, ce choix fort d'Arne Slot a fait parler de l'autre côté de la Manche et le technicien néerlandais était relancé pour ce choix osé ce mardi en conférence de presse. Et ce dernier a tenu à expliquer sa décision tout en saluant le grand professionnalisme de son attaquant de 33 ans : « C'était une réaction normale pour un joueur qui est assez bon pour jouer avec nous – et je le dis avec modération, car il a été exceptionnel pour ce club et le restera à l'avenir. Il n'était pas content de ne pas être titulaire, mais il n'était pas le seul.

BRÉSIL

Carlo Ancelotti avertit ses stars

Pas de traitement de faveur avec Carlo Ancelotti. Le sélectionneur du Brésil a réaffirmé sa politique stricte concernant l'état de forme des joueurs en vue de la Coupe du monde 2026. Il a souligné que seuls les joueurs pleinement opérationnels seraient retenus pour la compétition, et expliqué l'importance de la compétitivité au sein de l'équipe nationale. Une exigence qui concerne tout le monde, même la star Vinicius Jr, auteur de l'unique but lors de la victoire 1-0 contre le Paraguay en juin, qui avait permis au Brésil de valider son billet pour le Mondial en Amérique du Nord. Dans un entretien accordé au programme sportif brésilien Esporte Record, Ancelotti a de nouveau évoqué le cas de Neymar avant de prendre également l'ailier du Real Madrid comme exemple. « Il y a beaucoup de joueurs de grande qualité et je dois choisir ceux qui sont à 100 %. Ce n'est pas seulement pour Neymar, cela vaut aussi pour Vinicius.

FC BARCELONE

Ronald Araujo se met en retrait pour une période indéterminée

Pas au mieux sur les plans sportif et mental, Ronald Araujo, le capitaine du FC Barcelone, s'est mis en retrait pour une période indéterminée, révèle Mundo Deportivo. Il s'agit d'une décision personnelle du défenseur international uruguayen de 26 ans, qui a essuyé de nombreuses critiques pour ses prestations ces dernières semaines. Ronald Araujo ne sera pas sur le terrain ce mardi contre l'Atlético de Madrid. Comme l'a révélé le quotidien Mundo Deportivo, le défenseur international uruguayen s'est mis en retrait pour une période indéterminée. Il s'agit d'une décision personnelle du joueur de 26 ans, pas au meilleur de sa forme sportive ces dernières semaines et qui a besoin de se ressourcer moralement. Le capitaine du club catalan, touché moralement, avait essuyé de très nombreuses critiques après son expulsion lors du match de Ligue des champions mardi dernier à Chelsea (3-0). Lundi en conférence de presse, Hansi Flick, l'entraîneur des Blaugrana, a déclaré que Ronald Araujo ne serait "pas disponible pour des raisons personnelles" face aux Colchoneros.

Soutenu par ses coéquipiers, Ronald Araujo l'a aussi été par Joan Laporta, le président du Barça. "C'est une personne très émotive, avec des sentiments profonds. Il traverse une période difficile, et je veux lui dire que nous sommes à ses côtés", a déclaré le dirigeant catalan, tout en assurant que les critiques visant son défenseur étaient "injustes".

VIOLENTES INONDATIONS EN ASIE

Plus de 650 morts et un million de déplacés

En Indonésie, où les inondations et glissements de terrain ont fait plus de 650 morts et un million de déplacés, l'urgence est désormais d'acheminer de la nourriture aux sinistrés dans de nombreuses zones totalement isolées, alors que le bilan des intempéries en Asie du Sud-Est et au Sri Lanka s'est encore alourdi, dépassant les 1.200 morts.



PH: DR

Les pluies torrentielles de la mousson, associées à deux cyclones tropicaux distincts la semaine dernière, ont déversé des trombes d'eau sur l'ensemble du Sri Lanka et certaines régions de Sumatra (Indonésie), du sud de la Thaïlande et du nord de la Malaisie. Le bilan en Indonésie est monté mardi à 659 morts, 475 disparus et un million de personnes évacuées, a indiqué l'Agence nationale de gestion des catastrophes. Au Sri Lanka,

410 personnes ont trouvé la mort et 336 sont portées disparues, selon un nouveau bilan communiqué mardi par l'Agence srilankaise de gestion des catastrophes (DMC), tandis que 1,5 million d'habitants ont été sinistrés. Le président Anura Kumara Dissanayake, qui a déclaré l'état d'urgence, s'est engagé samedi à reconstruire les zones dévastées, après la catastrophe, la plus

importante de l'histoire du pays. L'armée de l'air srilankaise, appuyée par ses homologues indienne et pakistanaise, a procédé à l'évacuation de résidents bloqués et à la livraison de nourriture. Les pluies se sont calmées dans tout le pays, mais les alertes aux glissements de terrain restent en vigueur dans la majeure partie de la région centrale la plus touchée, ont indiqué les auto-

rités. Si la pluie a cessé, permettant aux eaux de se retirer en partie, la catastrophe a laissé derrière elle un paysage de désolation et un choc pour les survivants désormais confrontés à d'énormes difficultés pour trouver de la nourriture ou de l'eau potable. Lundi, le gouvernement indonésien a annoncé l'envoi de 34.000 tonnes de riz et de 6,8 millions de litres d'huile de cuisson aux trois provinces les plus touchées: Aceh, Sumatra Nord et Sumatra Ouest. "Il ne peut y avoir aucun retard", a affirmé le ministre de l'Agriculture, Andi Amran Sulaiman, alors que beaucoup ont appelé le président Prabowo Subianto à décréter l'état d'urgence afin d'accélérer et de coordonner le déclenchement des aides. Les organisations humanitaires ont indiqué qu'elles s'efforçaient d'acheminer de l'aide vers les zones sinistrées, tout en avertissant que les marchés locaux étaient à court de produits de première nécessité et que les prix des produits disponibles avaient triplé.

R. I.

ASIE

Des cumuls de pluie jamais observés en novembre depuis 2012

Les précipitations en Asie du Sud-Est et au Sri Lanka ont été d'une abondance inédite pour un mois de novembre depuis plus d'une décennie dans plusieurs régions frappées par les inondations, selon des données météorologiques américaines. De vastes zones d'Indonésie, des Philippines, de Malaisie, du Vietnam, de Thaïlande et de Birmanie, ainsi que des portions du Cambodge et du Laos, ont enregistré des cumuls de pluie jamais observés en novembre par l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) depuis

2012, selon ses relevés mensuels. La quasi-totalité du Sri Lanka a également connu des pluies record. Ces derniers jours, des pluies torrentielles ont déversé des trombes d'eau sur l'ensemble du Sri Lanka et certaines régions de Sumatra (Indonésie), du sud de la Thaïlande et du nord de la Malaisie. Le bilan dépasse les 1.200 morts et des centaines de disparus. On compte 1,1 million de déplacés en Indonésie et au Sri Lanka, 1,5 million d'habitants sont sinistrés. De fortes pluies sont courantes pendant la mousson. Mais le changement climatique rend plus fréquentes et intenses ces tempêtes tropicales, qui ont provoqué sur le mois écoulé des excédents de précipitations mensuelles allant par endroits jusqu'à un mètre au-dessus de la moyenne 1991-

2020 des mois de novembre. Ecologistes, experts et même le gouvernement indonésien ont souligné la responsabilité de la déforestation dans les crues soudaines et les glissements de terrain. Dans le sud-est de la Thaïlande, les cumuls de précipitations mensuels dépassent à certains endroits 1,5 mètre, selon les données combinant relevés de stations, observations satellitaires et modèles météorologiques. Au Vietnam, les pluies étaient notamment record dans la province montagneuse de Dak Lak (centre), tout comme de vastes parties de la zone frontalière entre Vietnam et Cambodge. Aux Philippines, des records de précipitations ont également été battus dans le nord de l'archipel.

R. I.

ARGENTINE

Accord pour vendre du gaz liquéfié à l'Allemagne

Le consortium argentin Southern Energy a signé un accord préliminaire portant sur l'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) vers la société allemande Sefo pour une durée de huit ans, ont annoncé lundi les parties. L'accord stipule que Sefo achètera jusqu'à deux millions de tonnes de GNL argentin par an, les premières livraisons étant prévues pour fin 2027, selon un communiqué commun. Southern Energy regroupe la compagnie pétrolière nationale YPF, ainsi que Pan American Energy et Pampa Energia, entre autres entreprises. Cet accord avec Sefo devrait générer "environ 7 milliards de dollars de recettes pour l'économie argentine", a estimé le président de YPF, Horacio Marin, sur les réseaux sociaux. L'accord "est soumis à la négociation d'un contrat d'achat définitif", ont précisé les entreprises. En juin, YPF avait signé un accord-cadre avec la compagnie énergétique italienne ENI pour l'exportation de GNL pendant 20 ans.

R. I.

PEROU

12 morts et 30 disparus après un glissement de terrain ayant enseveli deux bateaux fluviaux

Au moins douze personnes sont mortes, et trente autres sont portées disparues lundi après un glissement de terrain ayant enseveli deux embarcations fluviales dans le centre du pays, ont annoncé les autorités. L'éboulement, survenu dans le port d'Iparia, dans la région amazonienne d'Ucayali, a "emporté et submergé" deux embarcations de passagers qui étaient amarrées, a rapporté l'agence de presse Andina, citant un rapport de la police. Il y a "12 personnes décédées, trente

disparues" à la suite de ce "tragique accident fluvial", a indiqué l'agence étatique. Parmi les victimes figurent "des médecins et des enseignants", a-t-elle ajouté. Sur des images diffusées par la chaîne UTV Noticias de Ucayali, plusieurs personnes couraient désespérément sur une des rives sablonneuses du fleuve, alors que des valises et des marchandises dérivait. Le Centre des opérations d'urgence nationale (COEN) a indiqué sur les réseaux sociaux que le drame s'est produit à l'aboutissement de l'érosion

de la rive" du fleuve. "Un soutien de la Marine a été sollicité pour les opérations de recherche et de sauvetage", a précisé l'organisme qui évoque "des personnes disparues, décédées et blessées" sans fournir de bilan chiffré. Les deux embarcations étaient amarrées lorsque l'éboulement s'est produit, au début de la saison des pluies. L'une ne transportait aucun passager, tandis que l'autre comptait "environ 50 personnes" à bord, a indiqué le COEN, précisant que parmi les victimes figurent trois enfants.

R. I.

APRES L'OURAGAN MELISSA

La Jamaïque obtient 6,7 milliards de dollars d'aide internationale

Les institutions financières internationales (IFI), dont le FMI et la Banque mondiale, ont annoncé lundi, dans un communiqué commun, apporter une aide de 6,7 milliards de dollars sur trois ans au gouvernement jamaïcain afin de l'aider à faire face aux conséquences de l'ouragan Melissa. L'île des Caraïbes avait été particulièrement touchée par le passage de l'ouragan fin octobre-début novembre, "la pire catastrophe climatique" de l'histoire du pays, selon un représentant de l'ONU sur place, avec des dégâts équivalents à 30% du PIB de la Jamaïque, selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). "Cet effort coordonné reflète les engagements pris pour aider la Jamaïque à mener une reconstruction de long terme qui soit budgétairement soutenable, en combinant fonds d'urgence, financement souverain, dons et investissements du secteur privé", a détaillé le communiqué. Le plan se veut en effet un moyen d'également inciter le secteur privé à engager des investissements dans l'île pour aider à la consolidation de sa situation économique à long terme. Le programme d'aide mis en place concerne conjointement le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement (BID) et les banques régionales de développement des Caraïbes et d'Amérique latine. L'accord implique un premier déboursement effectif de 662 millions de dollars afin de permettre à Kingston de faire face aux urgences. Le programme doit permettre de couvrir plus des trois quarts des dégâts provoqués par l'ouragan, estimés à 8,8 milliards de dollars. Outre l'aspect financier, les IFI prévoient d'apporter un soutien technique et de conseil au gouvernement jamaïcain. Melissa a frappé de plein fouet l'île, entraînant la mort de plus de 30 personnes, 76 au total dans l'ensemble des Caraïbes. Rendu plus destructeur par le changement climatique, l'ouragan a été le plus puissant à toucher terre en 90 ans lorsqu'il a frappé la Jamaïque en catégorie 5, la plus élevée sur l'échelle Saffir-Simpson, avec des vents d'environ 300 km/h.

R. I.

CUBA

Une trentaine de personnes décédées du chikungunya et de la dengue

Une trentaine de personnes, dont 21 enfants et adolescents, sont morts des suites du virus de la dengue et d'une épidémie de chikungunya à Cuba, ont annoncé lundi les autorités sanitaires. Jusqu'à dimanche, "un total de 33 décès dus aux arboviroses" a été enregistré, a déclaré à la télévision cubaine la vice-ministre de la Santé, Carilda Pea. Elle a précisé que sur les 33 décès, "12 correspondent au diagnostic de la dengue, dont sept sont des mineurs de moins de 18 ans", tandis que les 21 autres sont morts du chikungunya, parmi lesquels "14 sont mineurs". L'épidémie de chikungunya, une maladie caractérisée par une forte fièvre et de vives douleurs articulaires, a débuté en juillet dans la province de Matanzas (ouest), voisine de La Havane. Elle s'est ensuite répandue en quelques mois aux 15 provinces de l'île, où sévit aussi la dengue. La vice-ministre a toutefois souligné que l'île de 9,7 millions d'habitants enregistre encore d'importants niveaux d'infestation des moustiques, vecteurs qui transmettent ces virus. Par le passé, Cuba a déjà fait face à de fortes épidémies de dengue. Mais le chikungunya est une maladie nouvelle. Il est arrivé sur l'île pour la première fois en 2014, dans le cadre d'une épidémie régionale qui avait touché notamment le Brésil, la Colombie, Haïti et la République dominicaine.

R. I.

LE PRESIDENT NICOLAS MADURO A PROPOS DES MENACES AMERICAINES

«Le Venezuela ne veut pas une paix des esclaves»

Le Venezuela ne veut pas "une paix des esclaves", a déclaré lundi le président vénézuélien Nicolas Maduro à ses partisans, alors que le déploiement militaire américain dans les Caraïbes "met à l'épreuve" son pays depuis des mois.

"Nous voulons la paix, mais une paix avec la souveraineté, une paix avec l'égalité, une paix avec la liberté ; nous ne voulons pas la paix des esclaves ou la paix des colonies. Jamais de colonie, jamais d'esclavage", a affirmé Maduro, soulignant que "l'agression" militaire américaine qui dure depuis 22 semaines peut être qualifiée de "terrorisme psychologique". Maduro a souligné que le pouvoir national repose sur la participation des citoyens et "s'appuie sur l'immense force de son peuple, sa conscience, ses institutions, ses fusils et sa détermination à construire cette patrie en dépit de toutes les difficultés".

Selon lui, le renforcement de ce tissu social rend le pouvoir national "invincible, éternel et perpétuel". M. Maduro a indiqué que l'objectif est de préserver "la paix dans la dignité" en défendant la république et l'autonomie politique du pays. Le prési-



Ph: DR

dent des Etats-Unis Donald Trump a intensifié la pression sur le Venezuela en renforçant considérablement la présence navale dans les Caraïbes, menant depuis septembre des frappes contre des navires soupçonnés de se livrer au narcotrafic et en émettant samedi des avertissements sérieux de se tenir éloigné de l'espace aérien vénézuélien. Le Venezuela a révoqué les droits d'exploitation de six grandes compagnies aériennes internationales qui avaient suspendu leurs vols vers le pays à la suite d'un avertissement de l'Administration fédérale de l'aviation américaine.

Maduro et son gouvernement ont nié

toutes les accusations criminelles et ont rétorqué que les Etats-Unis cherchaient à faire tomber le régime actuel afin de prendre le contrôle des vastes ressources naturelles du Venezuela, notamment le pétrole. Lors de leur conversation téléphonique du 21 novembre, Trump a lancé un ultimatum à M. Maduro, lui demandant de quitter le Venezuela, selon les médias. Depuis début septembre, les troupes américaines ont mené au moins 21 frappes contre des bateaux soupçonnés de transporter de la drogue dans les Caraïbes et le Pacifique, tuant au moins 83 personnes.

R. I.

JAPON

L'opposition exhorte la PM Takaichi à retirer ses propos sur Taiwan

Les dirigeants de plusieurs partis d'opposition japonais ont vivement critiqué la Première ministre Sanae Takaichi pour ses récentes déclarations erronées sur Taiwan, l'exhortant à les retirer afin d'éviter de nuire davantage aux relations entre le Japon et la Chine.

S'exprimant lors d'une émission télévisée diffusée dimanche par la chaîne publique NHK, Satoshi Honjo, responsable des politiques du Parti démocrate constitutionnel du Japon, a déclaré que les déclarations de Mme Takaichi devant la Diète révélaient une

compréhension inadéquate de ce qui constitue une "situation menaçant la survie" selon la loi japonaise.

Il a fait valoir que les remarques de la cheffe du gouvernement s'écartaient significativement de la législation pertinente, de la manière dont la question de Taiwan s'inscrit dans les relations Japon-Chine, et des positions constantes exprimées par les gouvernements japonais successifs depuis la normalisation des relations diplomatiques avec la Chine en 1972. Taku Yamazoe, responsable des politiques du Parti communis-

te japonais, a averti lors de la même émission que les commentaires de Mme Takaichi pourraient entraîner des "conséquences graves" pour le Japon et aller à l'encontre de la Constitution japonaise, les qualifiant d'"extrêmement dangereux". Il a souligné que le Japon a mentionné, dans la Déclaration conjointe sino-japonaise de 1972, "comprendre et respecter pleinement" la position de la Chine selon laquelle Taiwan fait partie intégrante du territoire de la République populaire de Chine. Les remarques de Mme Takaichi, a-t-il dit, contredisent

clairement cette position, ainsi que la déclaration conjointe bilatérale de 2008 affirmant que les deux pays "ne constituent pas une menace l'un pour l'autre". Pour résoudre les tensions diplomatiques actuelles, M. Yamazoe a souligné que la Première ministre "doit retirer ses remarques". Akiko Oishi, co-représentante du parti Reiwa Shinsengumi, a elle aussi critiqué les commentaires de Mme Takaichi comme "infondés", exhortant le public japonais à "rester calme" et à "ne pas se laisser provoquer".

R. I.

EN VUE D'ADHERER AU PROGRAMME EUROPEEN D'ARMEMENT

Le Canada conclut des négociations

Le Premier ministre canadien Mark Carney a annoncé lundi la conclusion des négociations relatives à la participation du Canada au programme européen d'aide à l'industrie de défense,

baptisé SAFE (Security Action for Europe). Dans un communiqué publié sur le site officiel du Premier ministre, M. Carney a déclaré que le Canada et l'UE s'efforceraient de ratifier rapidement l'accord bila-

téral dans le but de lancer officiellement la participation du Canada à ce programme dans les semaines à venir. M. Carney a noté que la participation du Canada permettrait à l'industrie de la défense canadienne d'accéder plus largement au marché européen, d'attirer de nouveaux fournisseurs fiables pour les Forces armées canadiennes et de catalyser d'importants investissements privés au Canada, ce qui créera des emplois mieux rémunérés, favorisera la croissance des industries canadiennes et renforcera la préparation transatlantique en matière de défense. Grâce à cet accord, le Canada deviendra le seul pays hors d'Europe à bénéficier d'un accès préférentiel, a-t-il ajouté. Selon le communiqué, le Canada créera une nouvelle agence d'investissement dans la défense afin de réduire les formalités administratives, de centraliser les examens et approbations et de renforcer la capacité industrielle.

R. I.

COREE DU SUD

Le président Lee Jae-myung propose de rétablir les canaux de communication avec la RPDC

Le président sud-coréen Lee Jae-myung a proposé mardi de rétablir les canaux de communication avec la République populaire démocratique de Corée (RPDC), selon plusieurs médias locaux. Cette proposition a été faite lors de l'inauguration du 22e Conseil consultatif pour la réunification pacifique, qui conseille le chef de l'Etat sur les questions de réunification. M. Lee, qui préside ce conseil, a assuré qu'il poursuivrait ses efforts en faveur d'une péninsule coréenne dénucléarisée tout en mettant fin à l'état de guerre qui y règne. Techniquement, la péninsule reste en état de guerre, car la guerre de Corée (1950-1953) s'est achevée par un armistice et non par un traité de paix. R. I.

ETATS-UNIS

L'administration Trump poursuivie par Costco pour obtenir le remboursement des droits de douane

Le géant multinational de la distribution Costco tente une action en justice afin d'obtenir le remboursement intégral des droits d'importation si la Cour suprême des Etats-Unis venait à invalider le recours aux pouvoirs d'urgence du président Donald Trump pour imposer des droits de douane. Dans une plainte déposée auprès du Tribunal de commerce international des Etats-Unis pendant les congés de Thanksgiving, le distributeur demande aux juges de déclarer illégaux tous les droits de douane imposés en vertu de la Loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationaux. Il fait valoir que M. Trump a outrepassé ses pouvoirs en utilisant cette loi pour imposer ce qu'il a qualifié de droits de douane "réciproques", une mesure que deux tribunaux d'instance inférieure ont déjà jugée inappropriée.

R. I.

COREE DU SUD

«Les forces occultes de l'insurrection devraient être révélées»

Le président sud-coréen Lee Jae-myung a déclaré mardi que les forces d'insurrection cachées dans tous les coins du pays doivent être pleinement révélées pour véritablement ouvrir la porte à une unité nationale juste. M. Lee a fait ces remarques liminaires lors de la réunion du cabinet à la veille du premier anniversaire de la loi martiale d'urgence déclarée le 3 décembre de l'année dernière par son prédécesseur destitué, mais révoquée quelques heures plus tard par l'Assemblée nationale. Ces propos font écho à ses commentaires de la veille, selon lesquels si les actes d'insurrection cachés ne sont pas contrôlés, ils se reproduiront certainement un jour.

R. I.

HONDURAS

Le scrutin présidentiel virtuellement serré

Le Conseil national électoral du Honduras (CNE) a annoncé lundi que le scrutin présidentiel reste virtuellement serré, alors que le dépouillement préliminaire se poursuit paisiblement, un jour après les élections générales du pays. Selon la dernière mise à jour du système de transmission des résultats électoraux préliminaires, avec 57,03% des votes dépouillés, Nasry Asfura, candidat du Parti national, a obtenu 749.022 voix, soit 39,91% des bulletins valides. Son principal concurrent, Salvador Nasralla, du Parti libéral du Honduras, le suit de très près avec 748.507 voix, représentant 39,89% des suffrages, une marge infime de seulement 515 voix. La présidente du CNE, Ana Paola Hall, a décrit la situation comme une "égalité technique" et a appelé les citoyens à faire preuve de patience pendant le traitement des feuilles de dépouillement complémentaires. "Nous devons rester calmes et prudents (...). La paix observée le jour du scrutin doit se poursuivre jusqu'à la déclaration finale des résultats", a déclaré Mme Hall dans un message public.

R. I.

**Recette
du jour****Harira
marocaine****Ingrédients pour 4 personnes:**

- 250 g de viande de boeuf
- 2 oignons 1 gros oignons pour moi
- 200 g de pois chiche 1 grosse poignée pour moi
- 100 g de lentilles
- Vermicelles ou riz 50 g de riz + 1 poignée de vermicelles
- 1 bouquet de coriandre
- 1 bouquet de persil
- 1 branche de céleri
- 1 petite boîte de concentré de tomate 150g de sauce tomate

- 5 grosses tomates réduites en purée
- 1 cube de volaille
- Sel et poivre noir au gout
- 1 c-a-c de gingembre
- 1 pincée de cannelle facultatif
- 1 c-a-c de safran curcuma
- 100 g de farine 3 cuillères a soupe+ 120ml d'eau pour diluer la farine

INSTRUCTIONS

La veille tromper les lentilles et les pois chiche (j'utilise les pois chiche en conserve donc je ne les ai pas tromper). Hacher l'oignons, la

coriandre, le persil et le céleri. Dans une marmite faire suer l'oignons dans le beurre rance (huile+ margarine pour moi), ajouter la viande, laisser revenir quelques instants. Ajouter les épices (gingembre, curcuma, cannelle, sel et poivre). Diluer le cube dans un verre d'eau chaude et le verser dans la marmite, ajouter les pois chiche (dans mon cas je les ai ajoutés à la fin de la cuisson) et les tomates broyées. Ajouter le persil,

coriandre et le céleri, verser l'eau (1L et demi pour moi), laisser cuire environ 30 min. Ajouter les lentilles et cuire 10-15 min, ajouter le concentré de tomate, ajouter le riz, laisser cuire environ 15 min, ajouter les vermicelles (à ce niveau j'ajoute les pois chiche déjà cuits). Diluer la farine dans l'eau et verser dans la marmite en remuant sans cesse, laisser cuire 15 min. Saupoudrer de coriandre en fin de cuisson et servir aussitôt avec un filet de jus de citron.

Gâteau du Jour**Biscuit roulé
à la mousse de citron****INGRÉDIENTS :**

pour le biscuit roulé:

- 5 œufs
- 140 grs de sucre
- 150 grs de farine
- 1 c a café de vanille
- 1 c a café de levure chimique
- zeste d'un citron
- 1 pincée de sel
- 1 petit bouchon de vinaigre blanc pour la mousse au citron:
- 1 oeuf.
- 140 g sucre
- 100 ml de jus de citron.
- 100 ml d'eau.
- 1 c a soupe de maizena.
- 200 ml de crème fraîche montée en chantilly sans sucre

INSTRUCTIONS

préparez vos ingrédients, et commencer par battre les œufs, le sucre et la vanille en mousse, pour avoir un mélange bien mousseux, si vous utilisez le fouet d'un pétrin, ça va donner une belle mousse, sinon si vous utiliser un fouet électrique comme le mien, incliner le fouet comme sur la photo pour bien aérer le mélange, faites le pendant 8 à 10 min, jusqu'à ce que le mélange sucre œuf, triple de volume. ajouter le vinaigre, et continuez à fouetter sans vous arrêter



incorporez le mélange farine et levure chimique, tout doucement cuillère par cuillère, sans casser le mélange mousseux des œufs, mélangez à l'aide d'une spatule tout en aérant le mélange.

napper le plateau avec un papier cuisson, et berrez le au pinceau le un peu, versez doucement votre mélange, uniformisez la surface à l'aide d'une spatule.

enfournez dans un four préchauffé à 180 degrés pendant 10 min, ou selon la capacité de votre four. faire sortir le biscuit du four et roulez le délicatement dans un torchon, et laissez refroidir.

Préparez la mousse au citron dans une casserole, verser la moitié du sucre, l'eau et le jus de citron porter à ébullition dans un saladier fouettez l'œuf le restant du sucre et la maizena verser le mélange citron- eau tout chaud sur ce mélange et fouetter vivement, remettez le tout dans la casserole sur feux doux tout en remuant, jusqu'à épaississement, retirez du feux et laissez refroidir. incorporez délicatement la creme de citron à la chantilly, à l'aide d'une spatule, jusqu'à avoir une mousse qui se tient, (vous n'etes pas obliger d'ajouter toute la creme, reprenez le biscuit, retirez la serviette, étalez le restant de la crème au citron sur le biscuit, couvrez cette creme, de mousse au citron, et roulez délicatement le biscuit.

Couvrez le avec ce qui reste de la mousse de citron et placez au frais, jusqu'au moment de servir. Decoupez des gateaux de presque 2 cm de large.

Conseil du jour**10 astuces de grand-mère pour
perdre du ventre sans exercice**

1. Boire de l'eau tiède citronnée au ré
2. Adopter une alimentation anti-ballonnements
3. Boire des tisanes digestives
4. Réduire le sel dans son alimentation
5. Prendre son temps pour manger
6. Tester les huiles essentielles
7. Dormir suffisamment et correctement
8. Faire des massages du ventre
9. Intégrer du vinaigre de cidre dans ses repas
10. Rester hydraté tout au long de la journée

Bon à savoir !

Pour profiter des effets bénéfiques du soleil en toute sécurité, il est recommandé de s'exposer au soleil 20 à 30 minutes par jour, sur 30% de la surface du corps (visage et bras), à une intensité lumineuse équivalente à celle des mois de juin à octobre.

Astuce du jour:**Comment rattraper une salade un peu défraîchie ?**

Vous avez oublié votre salade au fond du réfrigérateur et elle a un peu fané ? La solution est simple :

faites la tremper dans une eau très froide et citronnée, elle reprendra un peu de couleur et de texture.

**Le
saviez-
vous ?**

LE CHARDON-MARIE EST EFFICACE POUR INVERSER NATURELLEMENT LA TOXICITÉ DANS LE CORPS, Y COMPRIS LES EFFETS NOCIFS DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL, DES PESTICIDES DANS NOTRE ALIMENTATION, DES SUBSTANCES LOURDES, DES MÉTAUX DANS NOTRE APPROVISIONNEMENT EN EAU ET MÊME DE LA POLLUTION DANS L'AIR QUE NOUS RESPIRONS.

ÉTAPES**RAISONS****CITATION
DU JOUR**

« Il y a deux tragédies dans la vie : l'une est de ne pas satisfaire son désir et l'autre est de le satisfaire »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerrouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquant les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

9^E FESTIVAL DES ARTS CONTEMPORAINS

Présentation d'œuvres plastiques issues de la résidence de création

Les travaux artistiques de la résidence de création organisée en marge du 9^e Festival culturel international des Arts plastiques contemporains (IFCA 2025), ont été restitués dans une exposition ouverte au public, lundi à Alger, réunissant les œuvres de 12 jeunes talents plasticiens autour du thème de cette 9^e édition, "Au delà des frontières".



Visible jusqu'au 10 décembre à la villa Boulkine, lieu emblématique datant du XVIII^e siècle, prévue notamment pour abriter le Grand Musée d'Afrique, cette exposition, fruit de la résidence artistique accueillie à la Villa Dar Abdeltif, siège de l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel, a regroupé les travaux de 12 jeunes artistes "sur la centaine de candidatures postées sur la plateforme du commissariat de la 9^e édition de ce festival", a expliqué la Cheffe du département Arts Visuels et Patrimoine à l'AARC, Mme Meriem Ait El Hara. Préférant d'abord parler d'"artistes émergents" au lieu de "jeunes artistes", le commissaire de la 9^e édition de ce festival, Hamza Bounoua a déclaré que "tous les moyens ont été mis à la disposition de ces plasticiens en devenir" qui ont tra-

vaillé intensément durant une semaine autour de la mise en valeur du thème de ce festival, encadrés par le professeur, Réda Djemai d'Algérie et les artistes, Mohamed Al Masry d'Egypte et Mohamed Alamin de Lybie. Le thème de cette résidence de création, éponyme à celui de la 9^e édition de ce festival, est très significatif dans la mesure où il "invite les pays du monde à aller au-delà de leurs frontières et venir en Algérie découvrir la richesse et la diversité de son patrimoine culturel et inversement", a encore expliqué M. Bounoua. Le commissaire du festival a enfin émis l'hypothèse de "proposer l'idée de répercuter cette exposition au niveau des centres culturels algériens à l'étranger", ce qui permettra, at-il conclu, "une plus grande

ouverture de l'Algérie sur le monde par le biais de ces jeunes artistes émergents". Conçues dans des perspectives existentielles, les Œuvres de Melina Nour Benzerroug d'Alger, Sonia Bouzidi de Tizi Ouzou, Maroua Alkhir de In Salah, Billel Belatrous de Setif, Mohamed Azzelareb Benelmouaz de Laghouat, Meriem Adoune de Sidi Bel Abbes et Larbi Benhedjar de Mostaganem, invitent à une introspection au regard attentif sur ses pensées, ses émotions et ses motivations, pour une meilleure connaissance de soi. Inspirés par l'adversité, les aléas contraignants de la vie et les injustices dans le monde, les rendus de Bouzeraa Amani et Khaled Lamis de Constantine, Mahdi Milat d'Oum El Bouagui, Nourhane Ghodbane et Abdel-

mohcene Hamel de Annaba, évoquent dans le même élan de cette quête de soi, l'éternel tourment, provoqué par la coexistence d'éléments qui s'opposent au corps à l'esprit, la passion à la raison, ouvertement exprimée sur l'arène de la dualité. Dans un élan créatif prolifique, les œuvres, aux formats "raisin" ou grands de ces artistes promis à de belles carrières, ont été réalisées dans diverses techniques, souvent mixtes, au-delà des collages, de l'aquarelle, de l'acrylique ou des méthodes d'application par couches. Utilisant des couleurs incluant la détermination des contrastes, la gestion des valeurs, et l'utilisation de mélanges de pigments ou de glacis pour obtenir des couleurs spécifiques, ces artistes en herbe ont choisi pour certaines toiles de faire de la couleur un sujet principal, l'utilisant également pour représenter la réalité ou exprimer des émotions. "Au-delà des limites du corps", "En quête de liberté", "Collision avec le néant", "Les pêcheurs d'étoiles", "Clair de lune", "Portrait de l'âme", "To Be Realist", "Restriction", "Jeux sans frontières", "Derrière les apparences" et "Splited", représentent quelques titres des toiles exposées, appelant à la nécessité de faire régner l'amour et la paix dans le monde.

ADRAR

Ouverture du Festival international du théâtre du Sahara au ksar Tamasakht

Le Festival international du théâtre du Sahara s'est ouvert, lundi soir, au ksar Tamasakht (wilaya d'Adrar) avec la participation d'artistes nationaux et étrangers. Dans son allocution diffusée lors de la cérémonie officielle d'ouverture, qui s'est déroulée dans une ambiance festive et colorée, et en présence d'un public nombreux, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a indiqué que la tenue de ce Festival, placée sous le slogan "Le théâtre est résistance", à Adrar, constituait une reconnaissance de la créativité théâtrale dans les régions sahariennes, saluant cette initiative qui promet à succès cet événement international. Et d'ajouter que le théâtre était un espace de réflexion avant d'être un spectacle artistique, précisant que l'idée du théâtre du Sahara traduisait la conviction que la culture ne devrait pas être confinée et qu'elle devait rayonner à travers la vaste géographie de l'Algérie.

MUSIQUE

Radiohead reporte deux concerts

Le groupe de rock britannique a été contraint d'annuler sa première représentation à Copenhague, lundi soir, et celle du mardi 2 décembre, en raison des problèmes de santé de son chanteur. Les deux dates ont été reprogrammées aux 15 et 16 décembre.

Les fans danois de Radiohead devront s'armer d'un peu de patience. Lundi soir, ils auraient dû assister au premier des quatre concerts des rockeurs britanniques à la Royal Arena de Copenhague. Mais, finalement, le spectacle a été annulé en raison d'une « infection extrême de la gorge », dont souffre Thom Yorke, le chanteur du groupe. « Nous sommes dégoûtés de devoir renoncer à cette date dans un délai aussi court, a déclaré Radiohead dans un communiqué relayé sur les réseaux sociaux. Thom suit un traitement et nous espérons qu'il se remettra à temps pour jouer les deux derniers concerts au

Danemark, les 4 et 5 décembre, et les quatre prochains à Berlin, à partir du 8 décembre. »

Les deux spectacles annulés, initialement prévus les 1^{er} et 2 décembre, ont été reprogrammés aux 15 et 16 décembre, précise le groupe. Les détenteurs d'un billet pour les dates compromises pourront les réutiliser pour l'une des deux nouvelles dates. Ces différents concerts s'inscrivent dans le cadre de la tournée événement organisée par Radiohead, réuni pour la première fois depuis sept ans sur scène.

RETOUR TRIOMPHANT SUR SCÈNE

Aperçu pour la dernière fois ensemble à Philadelphie, en 2018, le groupe de rock a annoncé son retour en septembre avec une vingtaine de shows organisés dans cinq grandes villes européennes, parmi lesquelles Madrid, Bologne, Copenhague,

Berlin et Londres. « Nous avons été tellement époustoufflés par les réactions du public à ces dates et nous adorons être de retour sur scène », ont déclaré les musiciens sur les réseaux sociaux. Et d'ajouter : « Il va sans dire que nous nous sentons mal d'avoir été obligés de reporter les spectacles de Copenhague. »

Pour son retour, la formation britannique ne lésine pas sur les moyens. Lors de leur premier concert à Madrid, à la Movistar Arena, le 4 novembre, les rockeurs ont interprété pas moins de 25 morceaux sur scène. Selon les informations de Classic 21, ils en auraient répété plus de 65, afin de pouvoir diversifier leur show lors de chacune des représentations. Parmi ces chansons figure notamment Sit Down. Stand Up, que le groupe n'avait pas joué depuis 2004, avant d'entamer cette nouvelle tournée.

CINÉMA

Paramount promet un spin-off de Sonic pour 2028

Après Sonic 4 prévu pour 2027, le grand studio américain va explorer l'histoire du hérisson supersonique. Cela devrait ravir les fans du petit hérisson bleu de New York. Les secrets de l'histoire de Sonic vont être révélés en décembre 2028 par un spin-off. Paramount l'a officiellement annoncé. Pour l'instant, le projet est uniquement décrit comme étant centré sur son univers. Selon Variety, ce film n'est pas lié à Sonic 4 le film, prévu en mars 2027. Ce dernier est un projet distinct. La franchise Sonic, basée sur les célèbres jeux vidéo de SEGA, est devenue un véritable atout pour Paramount, les trois premiers films ayant généré plus d'un milliard de dollars au box-office mondial.

SONIC 4 EN 2027 AVANT LE SPIN-OFF

Le héros hérisson n'a pas fini de rouler à vitesse supersonique sur les écrans. Après trois films à succès, Sonic revient donc dans un quatrième volet prévu pour mars 2027, soit sept ans après la sortie du premier film. Les fans peuvent imaginer un nouveau scénario. Dans la scène post-générique de Sonic 3, Sonic rencontre Metal Sonic, un super-vilain aussi piquant que le héros de la saga. Sera-t-il son nouveau grand rival après Shadow ? Rien n'est moins sûr. En tout cas, Amy Rose, l'héroïne, hérissonne elle aussi, devrait revenir. Pour vivre une romance avec Sonic...

Kill Bill revient avec Uma Thurman pour une suite sur le jeu vidéo Fornite

Un chapitre inédit du film Kill Bill (2003), intitulé La Vengeance de Yuki, est disponible depuis le 30 novembre à travers le jeu vidéo. Hélas pour les cinéphiles, ce ne sera pas une sortie au cinéma. Plus de 20 ans après la sortie du film Kill Bill (2003), la saga reprend des couleurs avec une collaboration inattendue entre Quentin Tarantino et Epic Games. Elle prend la forme d'une suite intitulée, La Vengeance de Yuki, avec Béatrix Kiddo, toujours incarnée par Uma Thurman. Sous la forme d'un court-métrage animé disponible exclusivement sur le jeu vidéo Fornite depuis le 30 novembre.

L'histoire replonge les fans dans l'univers de Tarantino : règlement de comptes, coups de feu, explosions... La bande-annonce a dévoilé un face-à-face tendu et sanglant entre Béatrix Kiddo et Yuki. Le court-métrage prend place juste après l'affrontement mémorable entre Béatrix Kiddo et O-Ren Ishii, la redoutable chef des Crazy 88, dans le Volume 1.

UN CHAPITRE PERDU

Le clin d'œil est une sorte de chapitre perdu de l'histoire. Selon Entertainment Weekly, La Vengeance de Yuki aurait dû à l'origine faire partie du film en tant qu'extension narrative, mais a été repoussée à cause des contraintes de production.

Échappant au jeu vidéo, des projections exclusives seront organisées en salles le 5 décembre aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Mais aucune projection n'est prévue en France. Conçu à l'origine comme un seul film, Kill Bill a été séparé en deux parties en raison de sa longueur, environ quatre heures.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORizontalement
1 - Où l'on risque de se faire attaquer par des malfaiteurs - 2 - Coûteuse - 3 - Article - Envol - 4 - Augurera - Romain - 5 - Carotté - Tables de bouchers - 6 - Héritière - Ville des fouilles - 7 - Endurcie - 8 - Laize - Ville - Calcium - 9 - Foyer - Période - 10 - Femelle qui grommelle - Brille sur grand écran - 11 - Pion - Décharnée - 12 - On la met à la pâte pour aider - Espionnes.

VERTICALEMENT
1 - Laissez-passer - Pistolet - 2 - Inconnu - Débâcle - Unit - 3 - Fleuve africain - Romains - Fleuve français - 4 - Penchant - 5 - Double voyelle - Étals - 6 - Peu - Forme d'être - Réfléchi - 7 - Charpente - Pièce de charrue - 8 - Chose latine - Dix sur dix - Enveloppe - 9 - Vieille langue - Pulvérisé - 10 - Amoureuse - Mis au courant.

Mots fléchés

Parasites	Article	Entrain	Platine	Investit
Criminelles	Déployée	Pendoir	Maladie de la peau	Grugé
En tout	Adverbe	Traditions	Préposition	Guide du cavalier
Prières	Foule	Coule en France	Cautérisation	
Phase lunaire	Bouge	Désert	Néon	Hors service
Rapport	Flotte	Interjection	Erblum	Roublard
Stylo	Grecque	Sévère	Pronom	Écorce de chêne
Pronom	Divinité de la Terre	Meule	Titane	
Chaumes	Alcaloïde			
Regimba				
Hurler				
Difficulté				

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Statue funéraire agenouillée (6 lettres)

N	E	E	G	I	T	L	O	V	E	E	E	N	I	A	S	D	A
E	I	N	E	T	I	N	U	T	T	E	R	A	T	R	I	R	
G	S	R	N	E	R	V	I	I	D	N	O	B	A	M	R	U	
A	R	N	E	I	P	D	R	O	N	A	I	F	N	A	E	E	E
R	A	A	E	S	E	E	R	T	U	A	H	R	B	A	T	I	L
O	J	G	E	R	M	T	R	G	N	A	O	L	E	M	I	T	L
E	E	A	M	E	E	E	E	I	C	C	E	E	S	E	O	R	I
T	L	R	R	R	P	N	A	T	S	E	E	S	I	R	R	O	A
S	I	U	A	E	T	V	I	U	S	I	R	I	A	E	D	M	T
E	T	O	R	I	E	O	R	I	E	P	I	R	R	A	C	E	E
L	U	E	L	L	N	S	A	V	N	R	O	C	B	E	N	S	I
E	T	R	A	T	I	R	R	A	A	F	F	R	L	A	I	O	S
D	N	O	F	S	F	E	T	T	I	V	E	E	T	N	A	R	E
E	R	E	I	F	V	I	I	T	A	G	S	N	I	I	G	O	N
N	O	I	N	U	O	O	A	I	E	T	B	A	I	N	O	M	E
S	O	I	N	N	N	N	N	R	E	E	R	T	N	E	C	N	R
E	N	I	A	H	E	T	U	O	D	T	E	R	R	U	E	L	F
T	D	N	A	R	G	E	T	R	A	C	N	O	I	T	C	A	F

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ABREGER - ACTION - AIMABLE - AMERE - ARMEE - BAIN - BOND - BRAISE - CARTE - CENTRE - CORNARD - CELESTE - CRISE - DOUTE - DROITE - EMERITE - ETROIT - FACTION - FIERE - FOIRE - FOND - FRAISE - FRENESIE - GAIN - GENTIL - GRAND - HAINE - HAUT - JARS - INNE - LESTE - LEURRE - LEVAIN - MOROSE - MORTIER - NAÏF - NATIF - NATION - NERVI - ORAGE - OURAGAN - PORTION - RATION - REDITE - REPERE - SAINE - SERIN - SOIN - SURSIS - TAILLEUR - TARE - TARTE - TRAIN - UNION - UNITE - UTILE - VAIN - VERVE - VOLTIGE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS
1. Vampiriser - 2. Émeu - Atèle - 3. Ras - H.T - Res - 4. Bu - Ra - Prêt - 5. Orée - Cru - 6. Soudoiera - 7. Is - IV - Site - 8. Tentée - Ets - 9. O.E - Mûris - 10. Rusées - Ro - 11. Nie - Étêter - 12. Usées - Rues.

VERTICALEMENT :
1. Verbose - Nu - 2. Amaurose - Ris - 3. Mes - Eu - Nouée - 4. Pu - Redites - 5. Ha ! - Ove - EES - 6. Rat - Ci - Émet - 7. It - Près - User - 8. Serrurier - Tu - 9. Elée - Attirée - 10. Reste - Essors.

MOTS FLÉCHES
HORizontalement :
Erreur - Bar - Éon - Nérée - Édit - Étale - Âcreté - Ilote - Te - Épître - Ne - Sc - Top - Tentative - Lit - In - Tir - Ont - Trace - Snack - Ânes.

VERTICALEMENT :
Prédilection - Roi - O.P - Etna - Tentation - Tc - Cet - Ti - Orner - Riant - Étété - Râ - Abrite - Titan - Aère - Novice - Crée - Repères.

MOTSMASQUÉS

JACTANCE

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA
MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2025 - PRIX : LOUBNA- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ-QUINTÉ

12 chevaux arabes de classe modeste

Ils seront douze chevaux pur sang arabes à se ronger sous les ordres du starter ce mercredi à l'hippodrome Bazer Sekhra d'El-Eulma dans le prix Loubna qui servira de support PMU aux paris quarté et quinté. Une épreuve à caractère de qualité modeste, il faut en convenir si l'on se réfère à la qualité des douze acteurs présents où se côtoient des coursiers qui n'ont rien réalisé de probant dans le meeting précédent. par contre, pour certains chevaux qui totalisent quelques arguments pour venir terminer dans la bonne combinaison, il faudra chercher du côté de la jument classique Affila qui fera le retour après un léger repos, le mâle bai brun Faridix et le jeune mâle Maoual El Basra et encore il ne faut pas oublier la femelle alezan de 7 ans confiée au talentueux entraîneur B. Lahmici mais il apparaît de par la condition de la course du jour qui reste réservée aux chevaux modestes de 3 ans et plus n'ayant pas cumulé la somme de 116.000 DA en gains et places depuis le premier juillet 2025 sur une distance de 1300m qui a donné plusieurs fois de gros rapports même des cagnottes et plus particulièrement cette classe de coursiers. un parcours à la portée de tous les coursiers présents donc il faut s'attendre à une arrivée qui peut nous livrer bien des surprises.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. HAYTHAM.** Restant sur deux bonnes performances sur des parcours classiques reconduit par le JJ. Y. Mouissi logiquement une place lui est réservée.
- 2. NASR WATEN.** N'ayant rien réalisé de probant au cours de ses récentes prestations, il est confronté encore une fois à une tâche délicate à moins que le métier de son jockey du jour.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOKCEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
D. LEMMADI	1	HAYTHAM	JJ:Y. MOUISSI	57	2	MED. HAMIDI
N. BOUCHELAGHEM	2	NASR WATEN	O. CHEBBAH	57	11	MED. HAMIDI
AEK. AOUAD	3	KIRSSADA	MS. GHEHIOUCHE	56	10	B. LAHMICI
AEK. MESSAOUI	4	AOURES	A. RAACHE	56	9	L. DAOUDARI
AD. LAGHOUAG	5	JOUR MHARECHE	A. LEGHOUAG	55	8	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	6	FARIDIX	S. BENYETTOU	55	5	PROPRIÉTAIRE
S. ABDELAZIZ	7	FRAINAJAT (0)	A. HEBRI	55	4	B. LAHMICI
ABH. DEKHNOUCHE	8	SAHRAOUIA	CH. ATTALLAH	54	3	AB. KARA
ABS. LAHMICI	9	AFFILA	AB. AIDA	54	7	D. DJELLOULI
D. LEMMADI	10	ANAISA	A. HADDOUCHE	54	1	MED. HAMIDI
ML. ZAABOUB	11	LINTIKA	JJ:S. AILANE	54	12	H. ZAABOUB
ML. ZAABOUB	12	MAOUAL EL BASRA	B. BERRAH	52	6	H. ZAABOUB

- 3. KIRSSADA.** Cette ancienne classique reprendra les compétitions ce jour après un repos et vu la modeste qualité des chevaux présents, elle peut venir décrocher une place.
- 4.AOURES.** Ce vieux coursier de 9 ans estimé par son entourage qui vient de terminer 2e sur 1 400m, il visera l'une des plus hautes marches du podium.
- 5. JOUR M'HARECHE.** Longtemps absent depuis l'année 21. Barré en théorie.
- 6. FARIDIX.** Ce mâle bai de 7 ans, il s'est distingué plusieurs fois dans des épreuves de qualité supérieure à celle du jour donc cette fois, il visera une autre marche du podium surtout qu'il est entre les mains d'un jockey de qualité supérieure S. Benyettou.
- 7. FRAINAJAT.** Au-dessous du lot.

- 8. Sahraouia.** cette pouliche de 3 ans, il faudra la surveiller de près cette fois-ci, car elle sera pilotée par un jockey de métier qui tient la forme actuellement.
- 9. AFFILA.** Malgré son absence, cette coursière classique est de grande qualité elle jouera les premiers rôles dans cette course.
- 10. ANAISA.** Rien de probant à son actif.

- 11. LINTIKA.** retirée lors de sa dernière sortie, elle semble traverser une mauvaise passe.
- 12. MAOUAL EL BASRA.** Vu ses qualités et les chevaux présents dans cette épreuve ce mâle bai de 4 ans aura de grandes chance d'être sur le podium.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC
9. AFFILA - 12.MAOUAL EL BASRA. 4. AOURES
8. SAHRAOUIA - 6. FARIDIX

LES CHANCES
3. KIRSSADA - 1. HAYTHAM

Saisie de 50 kg de résine de cannabis et arrestation de quatre individus à Tlemcen

Les services de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi 50 kg de résine de cannabis et arrêté quatre individus, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Le communiqué précise que l'opération a été menée par le service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, sur la base d'informations concernant un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, utilisant la wilaya d'Oran comme base arrière pour ses activités, lesquelles s'étendaient depuis la bande frontalière de la wilaya de Béchar jusqu'à la wilaya de Biskra. La même source ajoute qu'après exploitation des informations disponibles et procédé à l'extension de compétence vers la wilaya d'Oran, les policiers ont arrêté quatre individus et saisi 50 kg de résine de cannabis, en plus d'un véhicule utilisé pour transporter ces substances prohibées. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des quatre suspects, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fel-laoucene, dans la wilaya d'Oran, selon la même source.

Perturbation dans l'alimentation en eau potable à Guerouaou et Soumaâ (Blida)

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée à partir de mardi dans les communes de Soumaâ et Guerouaou, wilaya de Blida, en raison d'une panne technique, a indiqué l'Algérienne des eaux (ADE) dans un communiqué. La même source a précisé que cette perturbation enregistrée dans les quartiers des sièges des communes de Soumaâ et Guerouaou (Est), est due à une panne affectant une conduite de refoulement (500 mm) au niveau de la station de pompage qui assure leur alimentation en eau. Les équipes techniques de l'ADE ont entamé la réparation de la panne causée par une entreprise lors d'opérations de forage, selon la source qui assure la reprise du programme habituel de distribution d'eau dès l'achèvement des travaux.

Oman AgroFood 2025 : grand engouement pour les produits algériens

Le stand algérien au Salon international omanais de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation (Oman AgroFood 2025) qui s'est ouvert, lundi au Centre des expositions de Mascate (Oman), a connu un grand engouement des visiteurs et des congrès économiques omanais et étrangers pour les produits algériens, dont ils ont valorisé la qualité et la compétitivité. Le stand algérien a connu une forte richesse, "ce qui dénote la croissance de l'intérêt pour l'offre nationale et sa capacité à se positionner sur les marchés régionaux", lit-on dans un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'Algérie participe en tant qu'invitée d'honneur à cette manifestation à laquelle partici-



pent 18 entreprises algériennes activant dans plusieurs secteurs vitaux, comme les produits agricoles, les techniques d'irrigation, les techniques agricoles, les aliments et les produits alimentaires, le condition-

nement, l'emballage et la chaîne de froid, précise la même source. Les travaux de cette 7e édition du Salon Oman AgroFood 2025 sont ouverts, lundi matin, en présence du ministre de l'Agricul-

culture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, accompagné du ministre omanais de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau, Saoud Al-Habsi, et du secrétaire général du Conseil des ministres omanais, Cheikh Ben Mohammed Al Harthy. "Cette participation intervient, sous la supervision du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations dans le cadre du renforcement de la présence des produits algériens sur les marchés du Golfe et l'ouverture de nouvelles perspectives aux entreprises nationales pour intégrer des marchés prometteurs, conformément à la stratégie de l'État visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures", conclut le communiqué.

42 morts et 1 396 blessés sur les routes en une semaine



Quarante-deux (42) personnes ont trouvé la mort et 1396 autres ont été blessées dans 1244 accidents de la circulation survenus entre le 23 et 29 novembre derniers, à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla, avec 6 morts et 17 blessés dans 13 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 996 interventions pour l'extinction de 649 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (75 incendies), Blida (54) et Mostaganem (36). Durant la même période, 6707 interventions ont été effectuées pour le sauvetage de 578 personnes en situation de danger et l'exécution de 5821 diverses opérations d'assistance.

Asie : des cumuls de pluie jamais observés en novembre depuis 2012 Asie-climat-précipitations

Les prélèvements en Asie du Sud-Est et au Sri Lanka ont été d'une abondance inédite pour un mois de novembre depuis plus d'une décennie dans plusieurs régions frappées par les inondations, selon des données météorologiques américaines. De vastes zones d'Indonésie, des Philippines, de Malaisie, du Vietnam, de Thaïlande et de Birmanie, ainsi que des portions du Cambodge et du Laos, ont enregistré des cumuls de pluie jamais observés en novembre par l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) depuis 2012, selon ses relevés mensuels. La quasi-totalité du Sri Lanka a également connu des pluies record. Ces derniers jours, des pluies torrentielles ont déversé des trombes d'eau

sur l'ensemble du Sri Lanka et certaines régions de Sumatra (Indonésie), du sud de la Thaïlande et du nord de la Malaisie. Le bilan dépasse les 1.200 morts et des centaines de disparus. Sur compte 1,1 millions de déplacés en Indonésie et au Sri Lanka, 1,5 millions d'habitants sont sinistrés. De fortes pluies sont courantes pendant la mousson. Mais le changement climatique rend plus fréquent et intenses ces tempêtes tropicales, qui ont provoqué sur le mois écoulé des excédents de prélèvements men-

suels allant par endroits jusqu'à un mètre au-dessus de la moyenne 1991-2020 des mois de novembre. Des écologistes, des experts et même le gouvernement indonésien ont souligné la responsabilité de la déforestation dans les crues soudaines et les glissements de terrain. Dans le sud-est de la Thaïlande, les cumuls de prélèvements mensuels dépassent à certains endroits 1,5 mètre, selon les données combinant relevés de stations, observations satellites et modèles météorologiques.

Un Brésilien tué par une lionne après être entré dans son enclos dans un zoo

Un jeune homme a été tué dimanche par une lionne dans un zoo brésilien sous les yeux des visiteurs, après avoir pénétré dans son enclos en escaladant un mur de six mètres, ont indiqué lundi les autorités locales. Le drame a eu lieu dans le parc zoobotanique Arruda Camara de Joao Pessoa, ville du nord-est du Brésil. Le jeune homme a "délibérément pénétré dans l'enclos de la lionne", a indiqué la mairie dans un communiqué. "De manière rapide et surprenante, il a escaladé un mur de plus de six mètres puis des grilles de sécurité", avant de s'accrocher à un arbre pour descendre dans l'enclos, rapporte-t-elle. La mairie a par ailleurs évoqué "un possible suicide", citant les premières expertises policières, tandis qu'une responsable des services sociaux ayant suivi le jeune homme a affirmé qu'il semblait souffrir de "troubles mentaux". Des vidéos de l'attaque filmées par des visiteurs ont été largement partagées sur les réseaux sociaux. On peut voir la lionne, Leona, se rapprocher du jeune homme tandis qu'il descend dans son enclos, ses jambes enserrant l'arbre. Elle lui saute dessus et ils disparaissent à la vue derrière un buisson. La mairie a affirmé qu'il a « succombé aux blessures infligées par l'animal ».

EXPRESS- HISTORIQUE

La quatrième porte (30)

En un battement de cil, les hangars, le domaine et tout l'environnement paradisiaque se dissipèrent peu à peu, comme si une brise invisible effaçait un rêve trop beau pour durer...

Le paysage à l'allure désolante se révéla de nouveau, lentement, comme s'il sortait de l'ombre. Sa triste aura s'étendit autour du marchand, enveloppant l'horizon d'une mélancolie grise. Un vent glacial se leva, sifflant entre les herbes sèches, tandis que la sombre chorale des corbeaux, perchés sur les arbres dénudés, accompagnait le retour brutal de cette réalité austère !

Le marchand demeura pétrifié, la bouche entrouverte, incapable de distinguer le réel de l'illusion. Ce qui se déroulait sous ses yeux avait la texture floue d'un songe troublé, et pourtant tout semblait d'une implacable évidence. Une sueur froide lui parcourut l'échine : son pire cauchemar, celui qu'il croyait enfoui à jamais, venait de refaire surface, s'imposant à lui avec la brutalité d'une vérité qu'on ne peut plus fuir...

AUX POINGS

«Les mesures, prises dimanche par le président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres, sont positives, responsables et courageuses, car elles reflètent la concrétisation des engagements du président de la République envers les travailleurs et les citoyens»

Amar Tadjout, secrétaire général de l'UGTA

MÉTÉO D'ALGER

Mercredi 3 décembre 2025

15°C / 9°C

Dans la journée : Nuageux

Vent : 25 km/h

Humidité : 74 %

Dans la nuit : Averses

Vent : 20 km/h

Humidité : 83 %

HORAIRES DES PRIÈRES

Mercredi 12 jourmad el thani 1447

Dohr : 12h38

Assar : 15h14

Maghreb : 17h35

Îcha : 18h59

Jeudi 13 jourmad el thani 1447

Sobh : 06h13

Chourouk : 07h45

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Plus de 443 000 enfants vaccinés au premier jour

Le ministère de la Santé a fait savoir que 443.566 enfants ont été vaccinés au premier jour de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite à travers les différentes wilayas du pays.

Ce chiffre constitue « un indicateur positif témoignant d'une large mobilisation et d'une forte adhésion des parents », étant donné que la première phase de cette campagne a débuté dimanche 30 novembre 2025, et se poursuivra jusqu'au 6 décembre, sous la supervision du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, qui a donné le coup d'envoi officiel de cette opération.

Ainsi, le ministre a souligné « l'importance stratégique du renforcement de l'immunité collective contre la poliomyélite ». « Plus de 7.000 centres de vaccination ont été mobilisés à travers les wilayas du pays, ainsi que des équipes médicales mobiles », conformément à la stratégie « porte-à-porte », notamment dans les wilayas de l'extrême sud, afin de « garantir l'accès à la vaccination à tous les enfants ciblés âgés de 2 mois à 5 ans », a relevé le ministère.



PLUS DE 5 532 000 DOSES DE VACCIN DISPONIBLES

Il est à noter que « 51 superviseurs de wilayas assurent sur le terrain la coordination et le suivi efficace des différentes activités, afin de garantir une couverture complète et fluide ». Concernant la préparation logistique de l'opération, « plus de 5.532.000 doses de vaccin ont été distribuées aux wilayas, assurant ainsi la disponibilité des quantités nécessaires pour toute la durée de la première phase ». Le ministère de la Santé, affirme « la mobilisation continue de ses équipes médicales et paramédicales pour assurer le succès

de cette importante campagne nationale », exhortant les parents à « continuer de se rendre dans les centres de vaccination ou à recevoir les équipes mobiles pour assurer la protection de leurs enfants ».

Ania N.

DESSALEMENT

L'usine de Tighremt tourne à plein régime

Le groupe Sonatrach a annoncé l'entrée en exploitation, à pleine capacité de production, de l'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt, dans la wilaya de Béjaïa, avec une capacité de 300.000 mètres cubes par jour. Cette étape intervient après l'achèvement de l'ensemble des protocoles techniques établis depuis la mise en service initiale de l'usine en juin 2025. Les opérations de montée progressive en puissance ont été menées avec rigueur et précision, conformément aux normes internationales en vigueur dans ce domaine, notamment celles relatives à la sécurité et à l'efficacité des équipements. L'usine de dessalement d'eau de mer de Tighremt, située dans la commune de Toudja, fait partie des 5 usines inscrites dans le premier programme national complémentaire lancé en 2022 par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à répondre aux besoins des citoyens en eau potable et à renforcer la sécurité hydrique du pays. L'usine de Tighremt contribuera à la satisfaction des besoins en eau portable de la population de la wilaya de Béjaïa, ainsi qu'à celle des wilayas de Sétif, Bouira et Bordj Bou-Arréridj. À travers cette importante réalisation, Sonatrach, via sa filiale Algerian Desalination Company, réaffirme « son engagement constant à contribuer efficacement à la durabilité des ressources en eau, marquant sa détermination à poursuivre la mise en œuvre de projets soutenant la sécurité hydrique nationale, dans un contexte de défis climatiques et de conditions environnementales prévalant aux niveaux régional et international ».

A. N.

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

26 090 appels en une semaine

Les unités de la Protection civile ont été fortement sollicitées durant la période du 23 au 29 Novembre derniers, avec un total de 26 090 appels de secours émis par les citoyens, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. 42 morts et 1396 blessés sur les routes. Concernant les accidents de la circulation, 2191 interventions ont été effectuées suite à 1 244 accidents ayant causé 42 décès et 1 396 autres ont été blessés. Le bilan le plus lourd a été enregistré

au niveau de la wilaya d'Ouargla avec six décès et 17 autres blessés suite à 13 accidents de la circulation. S'agissant des secours à personnes, 16 196 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 16 052 blessés et malades traités sur les lieux d'accidents avant de procéder à leur évacuation vers les structures sanitaires. Au cours de la même période, les secours ont effectué 996 interventions pour procéder à l'extinction de 649

incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger avec 75 incendies, Blida avec 54 incendies et Mostaganem avec 36 incendies. Aussi, pour les opérations diverses, 6707 interventions ont été effectuées durant la même période pour le sauvetage de 578 personnes en situation de danger et l'exécution de 5821 opérations diverses d'assistance, a conclu le bilan.

L. Zeggane

COUPE ARABE FIFA 2025

L'Égypte et le Koweït dos à dos

Les sélections égyptienne et koweïtienne de football, se sont neutralisées 1-1 (mi-temps : 0-0), en match disputé mardi soir au stade de Lusail à Doha, comptant pour la 1re journée (Gr.C) de la Coupe arabe de la FIFA Qatar-2025 (1-18 décembre). Le Koweït a ouvert le score sur une tête de Fahad Al-Hajeri (64e), avant que les "Pharaons" n'égalisent sur un penalty transformé en fin de match par Magdi Afsha (87e). L'Égypte a raté un premier penalty en première période, mal cadré par El-Solia (38e). Les Koweïtiens ont terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du gardien Saud Al-Hoshan (83e). L'autre match du groupe C opposera mercredi, la Jordanie aux Emirats arabes unis, au stade Al-Bayt d'Al-Khor (18h00). La sélection algérienne, tenante du trophée et versée dans le groupe D, entamera la défense de son titre aujourd'hui face au Soudan au stade Ahmed-Bin-Ali (13h00, heure algérienne). Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 11 et 12 décembre.

MÉDIAS

Le journaliste Hamid Akik n'est plus

Le journaliste et ancien directeur de la chaîne de télévision « El Iktisadia El Oula », Hamid Akik, est décédé hier, à l'hôpital de Béni Messous à Alger, à l'âge de 60 ans. Hamid, après avoir résisté et faire preuve de résilience, la maladie a fini par l'emporter. Originaire du village Flih à Ikedjane relevant de la commune de Tifra de la daïra de Sidi Aïch (wilaya de Béjaïa), le défunt résidait à Alger depuis son jeune âge. Le défunt est décrit par ses confrères et ceux qui sont proches de lui comme une personne affable et très modeste qui se distinguait par son sens de l'humour, sa bonne humeur et ses taquineries.

R. N.

CONDOLÉANCES

Le Directeur de publication du Courrier d'Algérie, Ahmed Toumiat, ainsi que l'ensemble du personnel du journal, présentent leurs sincères condoléances à la famille et proches du défunt Hamid Akik, journaliste et ancien directeur de chaîne de télévision, décédé hier. Prions Dieu Le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte miséricorde et l'accueillir en Son vaste paradis. « À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. »

SOUS-RIRE

Emmanuel Macron recevra demain à Paris le président ukrainien Volodymyr Zelensky pour évoquer le plan de paix et les garanties de sécurité

